

République Algérienne Démocratique Et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane MIRA-Bejaia
Faculté des Lettres et des Langues
Département de Langue et de Littérature françaises



MÉMOIRE DE MASTER

Option : Sciences du langage

Les hyperonymes et les hyponymes et leurs usages au quotidien dans le contexte Algérien

Présenté par :

M^{lle} ISSAADI Mazarine

M^{lle} ICHALAL Djouhra

Membres de jury :

Président : Dr SEGHIR Atmane

Directrice : Dr SADOUDI Oumelaz

Examinatrice : Dr BOUNOUNI Ouidad

Année universitaire : 2024-2025

REMERCIEMENTS

Nous remercions Dieu le tout puissant de nous avoir donné la santé et la volonté d'entamer et de terminer notre mémoire.

Nous adressons nos plus vifs remerciements à toutes les personnes dont l'engagement a permis la concrétisation de cette soutenance.

Nous tenons, en outre, à remercier avec effusion notre directrice de recherche Dr SADOUDI Oumelaz, à qui nous vouons un profond respect pour sa remarquable disponibilité.

Nous remercions les membres du jury pour l'honneur qu'ils nous ont fait. Leur acceptation de lire et d'évaluer notre travail est une marque de grande considération.

MAZARINE & DJOUHRA

DÉDICACES

Ce travail n'aurait jamais vu le jour sans l'aide, le soutien et l'amour de mon entourage

Avec l'expression de ma reconnaissance, le dédie à ceux qui, quels que soient les termes embrassés, je n'arriverais jamais à leur exprimer mon amour et ma reconnaissance

A ma chère maman WARDIA

A mon cher papa ABDELMALEK

Dont les sacrifices et les qualités humaines m'ont permis de vivre ce jour.

A mes frères DJAHID & YOUNESS

Qui ont étaient présents avec leurs conseils, encouragements et soutien tout au long de mon parcours universitaire

A mes belles-sœurs HANIFA & TINHINANE

A mes neveux AXEL & ÉVA

A mes ami(e)s, et à toute personne que j'aime

AMINA, KHADIJA, CHAHRAZED, MOUH, SAMI, FATIHA,

Votre présence était si précieuse, je vous serai reconnaissante toute ma vie

A mon binôme DJOUHRA

Un grand merci à tous ceux qui ont cru en moi même dans les moments de doute

Merci pour votre présence

MAZARINE

Dédicaces

Je dédie ce travail

A mes parents Hakima et Ali Dieu les protègent pour nous,

Ils n'ont pas cessé de me soutenir dans mes réalisations pour atteindre mes objectifs,

A mon frère Mounir et mes deux sœurs Rima et Romaissa

A mon fiancé Rafik pour son soutien moral et ses conseils tout au long de mes études

A ma grand-mère Taous

A mes oncles Nabil et Azzedine

A mon binôme Mazarine pour sa patience tout au long de ce projet

A mes ami(e)s qui ont réconforté mon cœur durant cette période d'études durant laquelle j'ai partagé tant de bons moments.

Djouhra

Annexe à l'arrêté n°1082 du 27 DEC 2020
fixant les règles relatives à la prévention et la lutte contre le plagiat



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique

Etablissement d'enseignement supérieur
et de recherche scientifique :

**Modèle de déclaration sur l'honneur
relatif à l'engagement aux règles d'intégrité scientifique
en vue d'élaboration d'une recherche**

Je soussigné(e),

Mr. Mme : Issaa di Magaïne

Qualité : étudiant, enseignant, chercheur : Étudiante

Portant carte d'identité n°1100301930002008 délivrée le ... 04 . 10 . 2024

Inscrit(e) à la faculté/institut des Lettres et des langues et des départements de littérature française

Chargé(e) d'élaborer des travaux de recherche (mémoire, mémoire de master, mémoire de magister, thèse de doctorat) dont le titre

est Les hyperonymes (termes génériques) et les hyponymes (termes spécifiques) et leur usage au quotidien dans le contexte Algérien.

Je déclare en mon honneur de m'engager à respecter les critères scientifiques et méthodologiques ainsi que les critères d'éthique de la profession et de l'intégrité académique requises dans l'élaboration de la recherche sus citée.

Le 21 . 05 . 2025

Signature de l'intéressé(e)

Annexe à l'arrêté n°1082 du 27 DEC 2020
fixant les règles relatives à la prévention et la lutte contre le plagiat

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique



Etablissement d'enseignement supérieur
et de recherche scientifique :

**Modèle de déclaration sur l'honneur
relatif à l'engagement aux règles d'intégrité scientifique
en vue d'élaboration d'une recherche**

Je soussigné(e),

Mr, Mme : I CHALAL DJOUHRA

Qualité : étudiant, enseignant, chercheur : Étudiante

Portant carte d'identité n°119990222005140009 délivrée le : ... 24 - 10 - 2022

Inscrit(e) à la faculté/institut des Lettres et des Langues département de longue et littérature française

Charge(e) d'élaborer des travaux de recherche (mémoire, mémoire de master, mémoire de magister, thèse de doctorat) dont le titre

est les hyperonymes (termes génériques) et les hyponymes (termes spécifiques) et leur usage au quotidien dans le contexte algérien.

Je déclare en mon honneur de m'engager à respecter les critères scientifiques et méthodologiques ainsi que les critères d'éthique de la profession et de l'intégrité académique requises dans l'élaboration de la recherche sus citée.

Le 21. 05. 2025

Signature de l'intéressé(e)

SOMMAIRE

Remerciements

Dédicaces

Introduction générale.....9

Chapitre I : Cadre théorique et concepts de base.....14

- 1. Disciplines et approches de recherche.....15
- 2. Concepts de base de la recherche.....24
- 3. Situation sociolinguistique en Algérie.....38

Chapitre II : Analyse du corpus.....44

- 1. Présentation du corpus et démarche d'analyse.....45
- 2. Analyse du corpus.....45
- 3. Résultats.....62

Conclusion générale.....64

Bibliographie.....68

Annexes : Corpus

Introduction générale

1. Présentation du sujet

La lexicologie est une discipline descriptive par essence. Elle se consacre, de manière générale à l'étude approfondie de l'ensemble des unités lexicales constituant le lexique d'une langue donnée. Alise Lehmann, dans son ouvrage *Lexicologie : Sémantique, morphologie, lexicographie*, le champ d'investigation de la lexicologie est vaste, englobant non seulement l'étude de la forme des unités lexicales et les relations de forme qu'entretiennent entre elles (morphologie lexicale), ainsi que leur étude du sens et les relations de sens qu'elles entretiennent entre elles (sémantique lexicale). Elle s'intéresse aussi à l'étymologie des unités lexicales et à leurs évolutions à travers le temps.

L'aspect fondamental de la lexicologie réside dans son intérêt pour les mécanismes de la formation des mots, explorant les processus par lesquels de nouveaux termes émergent au sein d'une langue. Cette discipline, bien qu'elle soit relativement récente dans son autonomisation, elle trouve ses racines dans les travaux pionniers de Ferdinand de Saussure, dont le Cours de linguistique générale a fondé les bases d'une approche scientifique du langage. Comme le souligne pertinemment Bertrand Salques (TD de sémantique lexicale du Dr Marzouk Sabrina année 2024), la capacité intrinsèque de l'être humain à nommer le monde environnant, qu'il s'agisse d'êtres vivants, d'objets, de personnes ou de lieux,...cela afin d'établir des connexions essentielles entre les individus et leur environnement social et territorial. Ainsi, la lexicologie apparaît comme un miroir fidèle des dynamiques sociétales, qui reflète les changements et les évolutions qui peuvent arriver à travers le perspectif du langage et du vocabulaire. L'apparition de nouveaux mots témoigne de l'émergence ou l'apparition de nouvelles réalités, tandis que la disparition ou la mutation sémantique d'autres termes illustre la nature organique et évolutive du lexique.

Notre étude se situe également à l'intersection de la lexico-sémantique, un domaine qui s'attache particulièrement à la double nature qui compose un mot : sa forme et son sens. Le mot sur le plan graphique, est traditionnellement défini étant une séquence de lettres délimitées par des espaces blancs. En phonétique, il est appréhendé comme une suite de sons encadrée par des pauses. Cependant, la notion de " mot " est imprécise donc elle ne peut pas constituer une unité de mesure du lexique. C'est pourquoi elle se révélait complexe et sujette à débat chez les linguistes auparavant, ce qui les a amenés à remplacer l'appellation " mot " par " unité lexicale " ou " lexie ". Mel'cuk, dans son ouvrage de référence sur la morphologie générale, met en évidence l'ambiguïté et le caractère insaisissable de ce concept fondamental.

Cette observation est aussi partagée par Tesnière, qui souligne la délicatesse et la complexité de la définition de la notion de " mot " pour les linguistes, malgré son apparente simplicité.

Sur le plan sémantique, le mot se singularise par sa capacité à communiquer une unité de sens identifiable dans une phrase. Sur le plan de formel (lexical), il constitue l'entrée principale d'un dictionnaire, présenté sans aucune variation morphologique.

Dans l'exploration des relations que les unités lexicales entretiennent entre elles en fonction de leurs significations, la relation de la hiérarchie, le rapport entre l'hyponymie (spécifique) et l'hyperonymie (générique) s'avère cruciale. L'hyponymie désigne une relation sémantique d'inclusion où un terme spécifique appelé hyponyme, est inclus dans une catégorie plus vaste représentée par un terme générique, qui est l'hyperonyme. Cette relation hiérarchique, comme le précise Alise Lehman, unit un mot subordonné (hyponyme) à un mot superordonné (hyperonyme).

2. Motivations et choix du sujet de recherche

Nous avons choisi de faire un travail de recherche qui s'inscrit dans le domaine de la lexicologie. D'abord, car cette dernière étudie les unités lexicales et leurs significations de manière profonde, ce qui permet de mieux comprendre comment le lexique fonctionne et évolue.

De plus, un travail de recherche en lexicologie met en évidence les aspects importants de la culture d'une communauté à travers son vocabulaire ce qui nous a amenées à traiter les trois langues : français, kabyle et arabe dialectale dans le contexte algérien.

L'utilisation des hyperonymes et hyronymes dans le contexte algérien est motivés par un ensemble complexe de facteurs liés à la linguistique théorique, aux applications pratiques dans plusieurs domaines. La spécificité du contexte algérien, marqué par le multilinguisme et les influences historiques, offre un terrain fertile pour des découvertes significatives en lexicologie.

Ainsi, les motivations pour un travail de recherche en lexicologie sont un mélange complexe d'intérêt intellectuel pour la nature du langage, de désir de résoudre des problèmes pratiques et d'une fascination personnelle pour le pouvoir et la richesse des unités lexicales.

3. Problématique

Afin d'examiner en profondeur les mécanismes cognitifs et les motivations qui soulignent et font ressortir la manière dont les locuteurs algériens appréhendent et utilisent les hyperonymes (termes génériques) et hyponymes (termes spécifiques) au sein de leur répertoire linguistique multiforme, notre problématique de recherche s'articule autour de deux interrogations fondamentales :

- ❖ Comment les locuteurs algériens emploient au quotidien les hyperonymes (termes génériques) et les hyponymes (termes spécifiques), dans les trois langues : français, kabyle et arabe dialectale ?
- ❖ Quelles sont les raisons ou motivations d'un tel usage ?

Ces questions directrices ont été soigneusement formulées afin d'explorer les profondeurs de la pensée linguistique des locuteurs et de mettre en lumière les facteurs qui influencent leurs choix lexicaux lorsqu'il s'agit de catégoriser et de nommer les entités qui les entourent, qu'elles soient appréhendées dans leur globalité ou dans leur singularité. L'objectif est de dépasser une simple description de l'usage pour atteindre une compréhension des raisons sous-jacentes à ces pratiques linguistiques spécifiques.

4. Hypothèses

Afin d'apporter des éclaircissements substantiels aux questions fondamentales que nous avons soulevées concernant la perception et l'utilisation des hyperonymes dans le contexte algérien, nous avons formulés un ensemble d'hypothèses de travail :

- ❖ Vu que les locuteurs algériens sont souvent en contact avec plusieurs langues (français, kabyle et arabe), donc il se pourrait qu'ils adaptent leur usage d'hyperonymes par rapport au contexte de communication.
- ❖ Il se pourrait aussi que cette généralisation se révèle par rapport à la popularité d'une marque. Les gens ont tendance à utiliser le nom d'une marque comme terme générique pour désigner un produit précis car cela évoque immédiatement une image ou une expérience partagée. Cela pourrait être aussi lié à la richesse et à la diversité des dialectes et des langues parlées en Algérie, dont le français, l'arabe et le kabyle. Ce qui amène à une utilisation spontanée.

- ❖ L'utilisation des hyperonymes pourrait également refléter une certaine culture de proximité et de familiarité où les locuteurs algériens préfèrent des expressions plus simples et accessibles pour la majorité. Ceci pourrait être également une manière d'éviter les confusions, principalement dans les contextes où les hyponymes (termes spécifiques) peuvent varier d'une région à une autre.

Ces suppositions initiales constituent des pistes de réflexion et des propositions de réponses anticipées à la problématique de notre recherche. Elles serviront de cadre théorique pour orienter notre investigation et l'analyse du corpus que nous collecterons. Chaque hypothèse a été soigneusement élaborée en nous appuyant sur les connaissances apprises en lexicologie en tenant compte des spécificités du contexte linguistique et culturel algérien.

De plus, ces hypothèses nous permettront de structurer notre démarche méthodologique et de déterminer les aspects spécifiques du langage à examiner afin de les valider ou les rejeter nos suppositions initiales, et surtout de progresser vers une compréhension plus approfondie de notre sujet d'étude.

5. Présentation du corpus et démarches d'analyse

Afin de constituer un corpus de données linguistiques authentiques et représentatives de l'usage des hyperonymes et hyponymes dans les trois langues, français, kabyle et arabe dialectale parlées en Algérie, nous avons entrepris une démarche d'observation participante attentive. Cette méthode a consisté à écouter activement des conversations spontanées émanant de personnes. Après avoir suivi cette dernière, nous avons arrivées à collecter un corpus composant de 51 hyperonymes variés. Notre attention s'est portée sur la prise en compte de variables telles que l'âge et le sexe des locuteurs, dans la conviction que ces facteurs peuvent potentiellement influencer leurs choix lexicaux et leur manière d'exprimer la généralité ou la spécificité.

Nous avons optées pour cette démarche car elle permet de saisir le vocabulaire tel qu'il est réellement utilisé dans son contexte naturel. Il s'agit de dépasser les définitions formelles ou les usages prescrits pour accéder à la richesse et aux nuances du langage vernaculaire, en tenant compte des connotations culturelles et des spécificités locales.

L'objectif de cette écoute contextuelle est de bien saisir la manière naturelle dont les hyperonymes et les hyponymes sont utilisés dans des interactions quotidiennes, permettant ainsi de détecter des tendances et des nuances dans leur utilisation qui pourraient échapper à

des méthodes de collecte de données plus formelles ou dirigées. Cette approche exploratoire vise à offrir un aperçu riche et nuancé des pratiques linguistiques réelles au sein du contexte algérien.

6. Plan de travail

Notre étude sera organisée de manière progressive composée de deux grands chapitres. Le premier chapitre constituera le socle théorique de notre recherche. Il s'attachera à définir avec précision les concepts fondamentaux qui composent notre investigation sur l'usage des hyperonymes (génériques) et hyponymes (spécifiques).

Le second chapitre, quant à lui, sera plutôt dédié à la dimension empirique de notre travail. Il décrira minutieusement la méthodologie que nous avons adoptée pour la collecte de notre corpus de données linguistiques, suivie d'une analyse approfondie des données recueillies, mettant en lumière les tendances et les régularités observées dans l'utilisation des hyperonymes (génériques) et hyponymes (spécifiques) dans le contexte algérien. Ainsi, ce chapitre exposera les résultats obtenus à la suite de cette analyse, offrant ainsi des réponses concrètes aux questions de recherche initialement posées dans le problématique et contribuant à l'avancement des connaissances dans notre domaine d'étude.

Chapitre I

Cadre théorique et concepts de base

Introduction partielle

Dans notre premier chapitre nous allons présenter les démarches de notre recherche, à savoir les disciplines et les démarches dans lesquelles s'inscrit notre travail, notamment la lexicologie et la sémantique qui pour certains auteurs ces deux disciplines sont inséparables, c'est pourquoi on a l'approches lexico-sémantique. Ensuite, nous allons mettre en lumière les relations hiérarchiques entre les unités lexicales, en se focalisant sur les hyperonymes (termes génériques) et les hyponymes (termes spécifiques). Ces derniers, donnent une organisation de lexique en catégories générales et spécifiques dans le contexte Algérien. Enfin, nous allons parler de l'usage des trois langues (l'arabe Algérien, le berbère et le français) en Algérie.

L'objectif de ce chapitre théorique est d'éclaircir les disciplines essentielles et les concepts de bases pour analyser la structuration du vocabulaire chez les locuteurs Algériens.

1. Disciplines et approches de recherche

1.1. Lexicologie

D'après le *dictionnaire Hachette* du français, la lexicologie est une partie de la linguistique qui étudie les unités de signification (lexème, monème), leur combinaison (mots, lexies), leur histoire (étymologie) et leur fonctionnement dans un système socioculturel donné. Le terme vient (Du grec lexikon – « lexique » et logos « sens, raison »). Qui signifie une discipline linguistique qui s'intéresse aux sens des mots dans une langue donnée, autrement dit, l'étude du vocabulaire d'une langue tout en prenant en considération la signification, la formation et l'utilisation dans un contexte précis. (1992 : 926).

Le dictionnaire des sciences du langage définit la lexicologie comme « *l'étude des structures du lexique, c'est-à-dire la description (à la fois grammaticale et sémantique) des relations qui s'établissent entre les unités du lexique* ». (Franck Neveu, 2004 : 177).

Cet extrait tiré du dictionnaire, illustre comment l'étude des structures du lexique consiste à analyser en profondeur les relations qui unissent les mots d'une langue. Cette analyse qui est à la fois grammaticale et sémantique, vise à décrire comment les unités lexicales s'organisent et interagissent entre elles, elle explore les liens de sens entre les mots, tels que la synonymie, l'antonymie, l'hyperonymie ou l'hyponymie, mais aussi les relations

grammaticales qui les relient. En d'autres termes, elle cherche à comprendre comment le lexique est structuré.

Pour Dubois et al. Dans le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, la lexicologie se définit comme « *L'étude du lexique, du vocabulaire d'une langue, dans ses relations avec les autres composants de la langue, phonologique et surtout syntaxique, et avec les facteurs sociaux, culturels et psychologiques* ». (Dubois et al, 2000 : 281).

Le texte ci-dessus a pour vocation de montrer que la lexicologie est l'étude du vocabulaire d'un système linguistique, y compris ses relations avec d'autres aspects tels que la phonétique et la syntaxe et même avec les facteurs sociaux et culturels. Il souligne que la lexicologie est une discipline récente, bien que le terme soit apparu pour la première fois en 1765 dans l'Encyclopédie. Autrefois, la lexicologie était souvent confondue avec la lexicographie.

Cela met en évidence le rôle de Ferdinand de Saussure dans la mise en place de la lexicologie en tant qu'une autodiscipline. Saussure a critiqué l'idée que la langue est qu'une simple nomenclature et a souligné que le sens d'un mot est déterminé par ses relations avec d'autres mots dans un système en introduisant les concepts de relations syntagmatiques ce qui est la combinaison de mots et les concepts de relations paradigmatisques ce qui est la substitution de mots, afin d'analyser la structure du lexique. Toutefois, le texte reconnaît également les défis de l'application des modèles structuraux à la lexicologie en raison de la complexité des relations lexicales et de la difficulté à définir les concepts de base tels que le mot et le sens.

1.2. Sémantique

1.2.1. Évolution de la sémantique

Selon Peeters (2000 : 11), à la fin du XIX^{ème} siècle, le besoin de parler de « lois sémantique » a émergé, mais cela reste comme tentative de donner une certaine symétrie à l'étude des évolutions linguistiques. De plus, nous soulignons l'importance de la sémantique à travers son émergence comme discipline autonome par le biais de la sémantique historique durant le dernier quart du XIX^{ème} siècle, cette période est connue par son revival de presque tous les domaines de la linguistique. Cependant il est surprenant de constater que malgré le potentiel de la sémantique historique, elle n'a pas pu prendre la place qu'elle aurait dû avoir dans le cadre de la linguistique aujourd'hui. La majorité des travaux fait en sémantique historique provient principalement de sémanticiens et non des historiens de langues, bien que

cela souligne une certaine séparation entre ces domaines mais l'appel à la collaboration entre eux reste nécessaire afin de discuter ensemble les mêmes problématiques, confronter leurs perspectives et enrichir la compréhension.

L'évolution de la sémantique d'après lui, se réfère aux changements des sens et l'utilisation des mots au fil du temps, c'est un phénomène complexe touchant précisément les langues naturelles, ce dernier a été étudié à partir du XIX^{ème} siècle par plusieurs chercheurs et linguistes. Malgré les progrès réalisés, la question reste ouverte et les résultats obtenus ne donnent pas des solutions satisfaisantes ce qui encourage de continuer à explorer des approches nouvelles dans ce domaine. L'évolution sémantique se place du point de vue spécialisée de la syntaxe générale et historique qui intègre les questions de la sémantique pouvant être synchronique ou même historique dans son domaine de recherche. Les dictionnaires étymologiques ne donnent pas une importance suffisante en traitant cette évolution sémantique, ce qui apporte les linguistes à fournir des résolutions à cette situation découverte, tout en interrogeant sur les formes que ces remèdes pourraient prendre.

D'autre part , l'évolution des langues met en lumière la distinction entre l'évolution des signifiants ,ce qui renvoient aux formes des mots et l'évolution signifiés, qui renvoient aux sens des mots ,bien que les changements phonétiques soient relativement bien compris en raison des lois phonétiques établies, l'évolution sémantique est perçue comme plus aléatoire et souvent abordée de manière précise dans les dictionnaires étymologiques. Elle est souvent définie comme une méthode d'analyse linguistique qui est pour but l'étude des mots et leurs significations dans un contexte précis. Cette approche vise à répondre aux questions suivantes : comment les mots s'organisent dans un système de signification ? Et comment ils interagissent afin de créer un sens ? (Peeters, 2000 : 11-12).

La sémantique est une branche de la linguistique qui étudie le sens des unités linguistiques, pouvant être des mots isolés, des phrases complètes ou même des constructions complexes. Elle cherche à comprendre comment ces derniers acquièrent leur signification, comment ils se combinent pour former des énoncés cohérents et comment ces énoncés sont interprétés dans un contexte. Comme l'explique Gilles Siouffi dans le paragraphe ci-après :

La sémantique peut être définie assez simplement comme étant la discipline qui étudie le sens dans le langage. Ce sont peut-être rapporté à des unités, comme le mot ou la phrase. On peut encore estimer qu'il fait l'objet d'une construction plus complexe mettant en jeu à la fois l'énoncé et l'énonciation. (Gilles Siouffi, 2018 : 48).

La sémantique ne se limite pas à l'analyse des définitions du dictionnaire, mais elle prend également en considération les nuances de sens, les connotations, et surtout les relations entre les mots (synonymie, antonymie, hyperonymie, hyponymie ...) et la manière dont le sens est influencé par le contexte.

D'après le dictionnaire *Hachette* du français, la sémantique est l'étude du langage du point de vue de sens (changement de sens, relations unissant les unités signifiantes, etc.). L'origine étymologique du terme *sémantique* vient du grec ancien « *semantikos* » qui signifie « dérivé », une discipline scientifique qui s'intéresse dans l'étude du signe linguistique à son signifié et qui est pour objet d'étude les différents sens de mots pouvant être simples ou complexes, elle s'intéresse aussi aux significations, aux rapports entre les significations et aux changements de sens par rapport au contexte. (1992 : 1494).

Tel que rapporté également dans le dictionnaire des sciences du langage, la sémantique est « domaine de la science du langage qui prend pour objet d'étude le sens et les interprétations des unités significatives de la langue et de leur combinaison dans le discours. Françoise Rastier (*vocabulaire des sciences cognitives, article « Sémantique »*, PUF, 1998) distingue quatre approches dominantes de la problématique du sens. Ces quatre approches correspondent à quatre étapes dans l'évolution du domaine.

La *sémantique logique* étudie les conditions de vérité des énoncés, et elle définit le sens comme une relation de dénotation entre des signes linguistiques et des entités du monde (monde réel ou monde possible). Cette sémantique s'exerce principalement au niveau phrastique. Elle a évolué en sémantique formelle et décrit le sens en langue à partir des formalismes de la logique. La *sémantique linguistique autonome* définit le sens comme une relation linguistique entre des signifiés. Pour ce faire, elle exploite entre autres la notion de trait distinctif (sème) emprunté à la phonologie structurale. La *sémantique psychologique* définit le sens comme une relation entre des signes linguistiques et des opérations mentales. Ses applications ont, entre autres, abouti à des théories de la compréhension des textes, et du prototype. La *sémantique cognitive* adopte également un point de vue mentaliste, mais elle oriente surtout l'étude du sens vers des questions relatives à l'expérience et à la conscience, en cela elle rejoint la phénoménologie. (Franck Neveu, 2005 : 263-264).

Pour expliquer les dires de Franck. N en d'autres termes, la sémantique étant un domaine d'étude du sens dans le langage, a évolué en passant par quatre approches principales. La sémantique logique se concentre sur les conditions de vérité des énoncés, les

relations entre les mots et le monde réel ou possible. La sémantique linguistique autonome analyse les relations entre les significations à l'intérieur d'une langue, en utilisant des concepts tels que les traits distinctifs. La sémantique psychologique examine le lien entre le langage et les opérations mentales, contribuant ainsi aux théories de la compréhension des textes. Enfin, la sémantique cognitive, tout en partageant une perspective mentaliste, elle s'intéresse de manière particulière à la manière dont l'expérience et la conscience influencent le sens, établissant ainsi un lien avec la phénoménologie.

La sémantique explore la manière dont les mots acquièrent et véhiculent du sens, que ça soit en lien avec leur forme ou d'une façon indépendante. George Mounin : « *Partie de la linguistique qui étudie le sens ou le signifié des unités lexicales, tantôt en liaison avec leurs signifiants (lexicologie, lexicographie), tantôt en eux-mêmes (c'est alors la néologie)* ».

Cette définition qu'a donnée Mounin, décrit la sémantique lexicale en tant qu'une branche de la linguistique qui se concentre sur l'étude du sens des mots, elle englobe diverses approches :

- La lexicologie : qui pour but d'examiner les relations entre les mots, leur formation et même leur évolution.
- La lexicographie : qui se consacre plutôt à l'assemblage des dictionnaires, en collectant et en définissant les mots.
- La néologie : qui s'intéresse à l'étude de la création de nouveaux mots et leur intégration dans un système linguistique.

En somme, la sémantique lexicale explore la manière dont le sens est attribué aux unités lexicales, que ce soit en considérant leurs liens avec d'autres mots ou en analysant leur signification.

La sémantique examine principalement comment les unités lexicales véhiculent des significations et comment ces significations peuvent varier selon le contexte et les rapports entre les différents éléments du langage.

Selon Lehmann et al, la sémantique lexicale « *étudie l'organisation du lexique : elle analyse le sens des mots et les relations qu'ils entretiennent entre eux* ». (Alise Lehmann et Françoise Martin-Berthet, 2013 : 13).

Ce dernier est pour dire que La sémantique lexicale se dévoue à l'étude approfondie de l'organisation du lexique, ou l'ensemble des mots d'une langue, elle s'intéresse à la façon dont le sens des mots est construit et aux relations qu'ils entretiennent les uns avec les autres. Cette

notion cherche à comprendre comment les mots s'assemblent pour former des réseaux de sens, comment ils se différencient et se ressemblent, et comment ils s'inscrivent dans un système linguistique, et cela en analysant les nuances de signification, les synonymes, les antonymes, les hyperonymes et les hyponymes, la sémantique lexicale éclaire la complexité et la richesse du vocabulaire.

Quant au dictionnaire de linguistique et des sciences du langage, la sémantique : même si la langue est le lieu privilégié de la manifestation de la signification, l'avènement de la sémantique qui a 1 sens pour objet a été tardif. La linguistique moderne n'a pas pu acquérir le statut scientifique qu'en écartant dans un premier temps les considérations philosophiques, ou culturelles, traditionnellement attachées à l'étude du langage. La langue devait pouvoir être décrite « en elle-même et pour elle-même », c'est-à-dire avant tout comme une forme. Les premiers travaux des structuralistes européens (R. Jakobson, N. Troubetskoï, A. Martinet) ne recourent au sens qu'à des fins purement techniques. Ainsi, l'identification des unités du système (phénomène, morphème) ne fait appel au sens que pour dégager les oppositions pertinentes. Cette attitude est plus radicale encore chez les structuralistes américains (en particulier Z. S. Harris), pour qui l'identification et le classement des unités résultent de l'analyse d'un corpus par l'application de procédures formelles qui excluent tout recours au sens. De même les principes fondateurs de la grammaire générative sont caractérisés par une mise à l'écart systématique du sens, terme « passe-partout », souvent utilisé pour masquer « tous les aspects du langage que nous connaissons très mal ». (Dubois et al, 2012 : 418).

Pour expliquer autrement le paragraphe ci-dessus, la sémantique est définie comme étude du sens dans le langage. Elle est apparue tardivement dans la linguistique moderne parce que le sens est complexe et subjectif, et même lié à la pensée, à la culture et à l'expérience individuelle, ce qui rend compliqué son étude scientifique, sachant que l'étude du langage était centrée sur la philosophie et la culture. Les linguistes modernes se sont beaucoup concentrés sur la langue ce qui est la forme et ont mis le sens de côté afin que la linguistique moderne devienne une science rigoureuse. Ils voulaient analyser la langue d'une manière objective et cela sans faire appel aux interprétations subjectives du sens. Les premiers linguistes structuralistes tels que Jakobson, Troubetskoï, Martinet utilisaient le sens seulement pour identifier les unités qui composent une langue dont le phonème et le morphème, quant aux structuralistes américains précisément Z. S. Harris étaient plutôt radicaux, ils analysaient la langue sans se soucier du sens, en utilisant que des méthodes formelles. De ce fait la grammaire générative a également mis le sens de manière latérale en

le considérant étant un concept trop vaste et mal définit, ce qui les a incités à se concentrer plutôt sur la syntaxe, c'est-à-dire la façon dont les mots se fusionnent dans le but de former des phrases cohérentes.

Selon Dubois, au début de la linguistique moderne, l'étude du sens ou la sémantique a été mise à l'écart pour des raisons méthodologiques, les linguistes de cette époque voulaient mettre en place une science du langage précise et objective, bien que le sens fût considéré comme élément complexe et subjectif pour être étudié scientifiquement.

Ainsi, la sémantique a fini par prendre sa place comme discipline importante de la linguistique, ce qui donne qu'aujourd'hui les linguistes reconnaissent que le sens est un aspect essentiel qui constitue le langage et qu'il est nécessaire de l'étudier pour comprendre pleinement comment il fonctionne.

Elle porte son intérêt sur la formation des mots que ce soit des mots héritaires (grec, latin, ...), des emprunts (résultat d'un transfert d'un mot d'une langue vers une autre), ou même des mots construits (procédés de dérivation, composition et siglaison, ...).

La lexicologie s'organise également en sémantique lexicale lorsqu'elle se penche sur la description de divers sens de mots et les relations de sens entre les mots. (Alise Lehmann et Françoise Martin-Berthet, 2013 : 13).

1.2.2. Lexico-sémantique

Collaboration de deux disciplines, désignant le lien existant entre le lexique ou la forme (vocabulaire) et la sémantique (sens). Elle est pour objet d'étude la signification linguistique et la compréhension du langage et de son usage, c'est-à-dire elle étudie comment le lexique et la sémantique sont connectés, de plus elle cherche à comprendre comment les mots sont organisés au niveau de l'esprit humain, comment on leur établit un sens et comment s'effectue leur utilisation afin de comprendre et de produire un langage.

La notion lexico-sémantique est essentielle pour comprendre comment fonctionne le langage, elle facilite la compréhension, l'utilisation et l'apprentissage des mots et comment on interprète le langage des autres. Tel que l'a montré Injoo Choi-Jonin et Corine Delhay dans *Introduction à la méthodologie en linguistique*, la compréhension du sens d'un mot quelconque se passe par deux étapes ou se fait en deux manière, en analysant le contexte de son utilisation, c'est-à-dire syntaxique et sémantique, puis en examinant ses relations avec d'autres mots, c'est-à-dire leurs analogies et différences. Cette double approche renvoie aux deux axes fondamentaux qui composent le langage, le premier concerne l'axe syntagmatique, il se renvoi à la relation du

mot avec l'environnement. Le second concerne l'axe paradigmique, celui-là revois plutôt aux relations des mots entre eux. Ainsi, afin de saisir correctement le sens d'un mot, il est obligatoire d'adopter une approche distributionnelle qui prend en considération à la fois le contexte et ses relations avec d'autres unités linguistiques. (Injoo Choi-Jonin et Corine Delhay, 1998 : 281).

1.3. Sociolinguistique et le multilinguisme

La sociolinguistique est une discipline qui combine l'interaction existante entre la langue et le milieu social, en prenant en considération comment les facteurs sociaux influencent l'utilisation et l'évolution d'un système linguistique, et les conséquences sociales de ces changements linguistiques.

Pour le dictionnaire de linguistique la sociolinguistique est une partie de la linguistique dont le domaine se recoupe avec ceux de l'ethnolinguistique, de la sociologie du langage, de la géographie linguistique, et de la dialectologie. (Dubois et Al, 2012 : 435).

Pour expliquer la définition de Dubois autrement, la sociolinguistique est une branche descendante de la linguistique qui étudie les interactions complexes entre la langue et la société, elle examine comment les facteurs sociaux (l'âge, le sexe, la classe sociale, l'origine ethnique et le contexte situationnel) influencent l'usage de la langue. Cette discipline se situe à l'intersection de plusieurs domaines, y compris l'ethnolinguistique qui se concentre sur la relation entre la langue et la culture, la sociologie du langage qui étudie les aspects sociaux du langage, la géographie linguistique qui analyse la répartition géographique des langues et des dialectes, et enfin la dialectologie qui se penche sur les variations régionales d'une langue donnée.

La sociolinguistique est une discipline relativement récente qui est préoccupé par l'étude des rapports entre les langages et la société comme le confirme Christian Baylon :

« La sociolinguistique a affaire à des phénomènes très variés : les fonctions et les usages du langage dans la société, la maîtrise de la langue, l'analyse du discours, les jugements que les communautés linguistiques portent sur leur (s), la planification et la standardisation linguistique... Elle s'est donné primitivement pour tâche de décrire les différentes variétés qui coexistent au sein d'une communauté linguistique en les mettant en rapport avec les structures sociales ; aujourd'hui, elle englobe pratiquement tout ce qui est étude du langage dans son contexte socioculturel. ». (Baylon C., 1991 : 35).

La sociolinguistique pour Fishman, est une discipline liée à la sociologie du langage pour objectif d'analyser les interactions verbales au milieu d'un groupe. Cette démarche ne s'arrête pas à l'observation des échanges linguistiques, mais elle s'occupe à l'analyse des transformations du langage selon des activités culturelles et sociales. (Fishman J., 1995 :18).

Le multilinguisme est la force de maîtriser plusieurs langues au sein d'une communauté, est l'origine d'influence, d'attraction et de libération. L'apprentissage de plusieurs langues (multilinguisme), bien qu'il soit capable de présenter un bénéfice pour les enfants, crée parfois des problèmes individuels. (Mansouri Maiz H., 2022 :480).

Le multilinguisme doit être entré dans tous les domaines de la société, et exactement dans les domaines scientifiques et technologiques. L'emploi des outils en ligne comme les messages en ligne, la traduction et les dictionnaires en ligne, etc., sont cruciales pour échanger des informations et de faire connaissances entre les peuples. (Mansouri Maiz H., 2022 :477-478).

Le multilinguisme est le résultat du contact de plusieurs langues, Dubois, écrit :

« Le contact de langue est la situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langues. Le contact des langues est donc l'événement concert qui provoque le bilinguisme où on pose les problèmes. Le contact des langues peut avoir des raisons géographiques : aux limites de deux communautés linguistiques, les individus peuvent être amenés à circuler et à employer ainsi tantôt leur langue maternelle, tantôt celle de la communauté voisine. [...], Mais il y a aussi contact de langues quand un individu, se déplacer par exemple, pour des raisons professionnelles, est amené à utiliser à certains moments une langue autre que la sienne ». (Dubois J., 1973 : 119).

C'est-à-dire, partout dans le monde, lorsque des communautés parlant des langues différentes vivent à proximité, leurs langues se rencontrent spontanément. Ces interactions entre les langues et les cultures peuvent entraîner des évolutions significatives dans la manière dont les gens parlent et vivent.

En termes simples, le contact des langues, selon les linguistes et les chercheurs en sciences sociales, se produit naturellement lorsque des personnes parlant des langues différentes se rencontrent et communiquent régulièrement. Ces échanges peuvent se traduire par l'adoption de mots, d'expressions ou même de façons de construire des phrases d'une langue à l'autre, et parfois même par la création de nouveaux mots ou de nouvelles manières de parler.

Lorsque des langues se rencontrent, cela crée une situation riche et variée avec des effets potentiels bons ou mauvais pour les langues et les cultures impliquées. C'est pourquoi plusieurs linguistes, sociolinguistes et anthropologues tels que Bloom et Gumperz,... les étudient attentivement pour comprendre comment les langues et les modes de vie évoluent au contact les unes des autres.

L'Algérie, pays où plusieurs langues coexistent dans une même interaction. Un Algérien peut utiliser le berbère à la maison, l'arabe algérien dans la rue, l'arabe classique au travail pour les documents officiels, et le français pour les tâches professionnelles quotidiennes. Cela illustre le plurilinguisme algérien, où les individus doivent maîtriser diverses langues pour naviguer dans leur vie quotidienne. Cela renvoie à l'exemple qu'a donné Mammeri, qui explique le plurilinguisme en Algérie :

« Un Algérien moyen qui travaille à Alger, un berbérophone, par exemple : la matinée, quand il se lève, chez lui il parle berbère, quand il sort se rendre à son travail, il est dans la rue et dans la rue, la langue la plus communément employée c'est l'arabe algérien. Il devra donc connaître ou posséder au moins en partie ce deuxième instrument d'expression. Quand il arrive à son travail la langue officiel étant l'arabe classique, il est tout à fait possible qu'il y ait des pièces qui lui arrive dans cette langue et qu'il va devoir lire, et lui faudra donc posséder peu ou prou l'usage et l'utilisation de cette langue, une fois passé ce stade officiel, le travail réel se fait, en général, encore actuellement en français ». (Mammeri M., 1985 : 153).

2. Concepts de base de la recherche

2.1. Unité lexicale

L'unité lexicale désigne un mot ou un groupe de mots qui fonctionnent comme un seul élément dans une langue, l'identité de ce dernier réside dans trois éléments : sa forme, son sens et sa catégorie grammaticale. C'est la plus petite unité de sens qui peut être utilisée d'une manière autonome dans un contexte. A. Lehmann et F. Martin-Berthet, dans leur ouvrage *Linguistique historique et linguistique générale*, « *Un mot résulte de l'association d'un sens donné à un ensemble de sons donnés susceptible d'un emploi grammatical donné.* ». (Lehmann A., et F. Martin-Berthet, 1921 : 30).

Ce linguiste français définit la notion du mot tout en mettant en évidence trois essentielles composantes comme suite :

- Un sens donné : ce qui veut dire que le mot n'est pas qu'une simple suite de sons aléatoires, mais plutôt porteur d'une signification précise, une idée ou même un concept.
- Un ensemble de sons donnés : la forme sonore du mot est importante, pour souligner que les sons qui composent un mot donné sont souvent conventionnels et reconnus par les locuteurs d'un système linguistique.
- Un emploi grammatical donné : le mot s'intègre dans la structure d'une langue afin de compléter une fonction grammaticale, il peut être un nom, un verbe, un adjectif, etc., sa place dans la phrase est souvent déterminée par les règles de la grammaire.

Afin de résumer les trois composantes ci-dessus, le mot est une unité complexe qui pour but de combiner le sens (sémantique), la forme (phonétique) et la fonction (grammaticale), ces trois aspects sont indissociables, ils contribuent à sa définition, son utilisation et dans la communication en générale.

La citation que Lehmann a citée dans son ouvrage fait ressortir la nature tripartite du mot, en soulignant l'interdépendance du sens, de la forme et de la fonction dans le développement linguistique.

Pour la définition graphique, comme l'a défini plusieurs linguistes tels que Ferdinand de Saussure, Chomsky Noam, Benveniste Émile..., un groupe séparé par des espaces (blanc). Mais la définition graphique peut avoir des exceptions, pouvant être : une définition ne correspond pas toujours à une réalité linguistique précise et les espaces écrits ne coïncident pas toujours avec les limites des unités à l'oral.

Le mot dans le dictionnaire *Hachette du français* est : son ou groupe de sons d'une langue auquel est associé un sens, et que les usagers de cette langue considèrent comme formant une unité autonome ; lettre ou suite de lettres comprise entre deux espaces blancs, transcrivant un tel son ou un tel groupe de sons, en français et dans les langues de traditions graphiques comparables. (Dictionnaire Hachette, 1992 : 1055).

Le concept est l'idée et la représentation mentale tandis que le mot est le moyen linguistique d'exprimer cette idée. « Le concept et le mot sont deux structures distinctes qui obéissent à leurs lois propres dans deux plans différents. ». (Ouellet, 1995 : 8).

Le concept et le mot sont deux entités distinctes, mais interdépendantes, qui jouent un rôle essentiel dans la communication humaine.

L'association du mot au concept n'est pas d'ordre structural, mais d'ordre symbolique et le plus souvent « aucune des composantes grammaticales du concept n'est marquée par l'une des composantes du mot, de sorte qu'on ne peut aucunement considérer que la structure de ce signe reflète la structure du concept. ». (Ouellet, 1996 : 9).

Ouellet définit le mot comme un produit de la structuration sémiologique qui « a pour fonction de codifier le produit de la structuration sémantique qu'est le concept, et il est de règle de séparer à l'écrit par des blancs les signes des concepts » (1995 : 8). Cela décrit la relation fondamentale qui relie la science des signes (sémiologie) à l'étude du langage (linguistique). (Ouellet, 1995 : 8).

La relation sémiologique existante entre le mot et le concept désigne que le mot sert de signes pour le concept, autrement dit un mot est un outil qui permet de communiquer et de penser au concept. La sémiologie est définie étant l'étude des signes et de leur signification, elle porte son intérêt à la manière dont les signes sont interprétés, dans ce contexte le mot est souvent considéré comme signe linguistique. (Arman tajarob, 1998 : 12).

En ce qui concerne le mot et le concept, le mot est une forme linguistique, pouvant être écrite ou orale qui renvoie à quelque chose d'autre, quant au concept est une représentation mentale. (Arman tajarob, 1998 : 13).

2.2. Lexique

Hachette du Français, du grec *lexicon*, de *lexis*, « mot ». (1993 : 926).

Plongeons dans le monde fascinant du lexique à partir l'ouvrage de Alise Lehmann et Françoise Martin-Berthet intitulé *Introduction à la lexicologie sémantique et morphologie*, le lexique est un inventaire vivant et surtout évolutif, il représente l'ensemble de mots qui représentent une langue,. Il se divise en deux sous branches : le langage pour tous représentant le lexique général et les langages pour chacun représentant les lexiques de spécialité. (Alise Lehmann et al, 2003 :05).

Par le biais de l'extrait ci-dessus tiré de *introduction à la lexicologie sémantique et morphologie*, le lexique général renvoi au langage pour tous, langage commun ou même celui que tout le monde comprend ou utilise au quotidien, il contient souvent les mots de base et les outils de communications essentiels, il n'est pas uniforme mais plutôt il se varie, et cela selon trois facteurs principaux dont le temps, l'espace et le style.

- Le facteur diachronique, ici la variation se fait avec le temps ; les mots naissent, vivent et parfois meurent.
- Le facteur diatopique, ici la variation est faite par rapport à l'espace, une langue précise n'est pas parlée de la même façon par tout le monde, ce qui donne que chaque pays ou même région a ses propres expressions et ses propres mots.
- Le facteur diastratique, ici la variation se reflète au style, ce qui veut dire le choix des mots par rapport aux situations, public, intention, etc., le contexte social et la relation entre les interlocuteurs.

Le lexique de spécialité renvoi aux langages pour chacun, ils peuvent être les langages des experts, des professionnels, des passionnés,... ce qui veut dire chaque domaine (technique, métier, science,...) a son propre vocabulaire, spécifique et précis. L'étude de ces lexiques de spécialité est la terminologie.

« Le lexique est un ensemble non clos des unités lexicales d'une langue. Il revient à la lexicologie d'établir la nature grammaticale et sémantique de ces unités, qui constituent des objets non pas donnés mais construits c'est-à-dire catégorisés » (Franck Neveu, 2004 : 178).

Le passage ci-dessus confirme que le lexique d'une langue est un ensemble dynamique et ouvert qui regroupe toutes ses unités lexicales. La lexicologie, en tant que discipline, a pour but de faire ressortir la nature grammaticale et sémantique de ces unités. Contrairement à une simple liste, le lexique est le fruit d'une construction intellectuelle. Les unités lexicales sont classées, ce qui signifie que leur sens et leur fonction ne sont pas innés, mais plutôt résultent d'une analyse et d'une interprétation.

Le lexique est le potentiel global d'une langue, tandis que le vocabulaire est la réalisation concrète de ce potentiel par un individu ou un groupe. Pour Dubois et al (2012 : 508) « On oppose souvent le lexique comme concernant les unités de la langue et le vocabulaire comme liste des unités de la parole. ».

La distinction entre lexique et vocabulaire se manifeste sur une différence fondamentale entre la langue et la parole, le lexique représente l'ensemble des unités lexicales qui forme une langue, c'est-à-dire tous les mots potentiels disponibles, il s'agit d'un système abstrait, un inventaire théorique et général. Quant au vocabulaire, il désigne l'ensemble des mots qu'un individu ou un groupe précis utilise dans leurs parlers. Contrairement au lexique, il est concret, individuel et variable, et il reflète les choix et les usages spécifiques de chaque locuteur. Afin de résumer ça, on peut dire que le lexique est le

stock de mots d'une langue, tandis que le vocabulaire est l'utilisation concrète de ce stock. (Dubois et Al, 2012 : 508).

L'ouvrage *Introduction à la méthodologie en linguistique* distingue clairement le lexique d'une langue étant l'ensemble infini et évolutif de ses mots, appelés aussi lexèmes ou unités abstraites de sens du vocabulaire. (Injoo Choi-Jonin et Corine Delhay, 1998 : 309).

Le lexique consiste en une série d'entrées lexicales, chaque item étant considéré comme un système de traits déterminés. Il existe un principe général d'insertion lexicale qui permet aux entrées lexicales de remplacer le symbole postiche (cf. *supra* « par Δ »), en fonction des traits qui les caractérisent. (Chomsky N., 1970 : 185).

La position ici soutenue par Chomsky est dite « lexicaliste » puisque le lexique, tout en étant distinct du composant catégoriel, trouve sa place dans la composante de base par opposition à l'hypothèse « transformationnaliste ». (Denis Slakta Rouen, 1971 : 105).

Le lexique, ou l'ensemble de mots d'une langue, est un domaine délicat à étudier, étant influencé par la façon dont les mots sont formés (phonologie et morphologie), par leur signification (sémantique) et par la manière dont ils se combinent dans les phrases (syntaxe). Contrairement aux mots grammaticaux (comme les prépositions ou les pronoms) qui appartiennent à des catégories bien définies. Le lexique est un ensemble beaucoup plus vaste et moins structuré. On peut l'étudier selon les relations entre les mots hors contexte (paradigmatiques, comme les familles de mots ou les champs lexicaux) ou en contexte dans une phrase (syntagmatiques, liées à la syntaxe). Les mots disparaissent, de nouveaux apparaissent, et même s'il semble y avoir une certaine logique interne, le lexique ne suit pas des règles aussi strictes qu'une grammaire.). L'étude se concentrera sur la structuration du sens des mots (sémantique) et son lien avec la manière dont ils se combinent dans les phrases. La nature "ouverte" et "autonome" du lexique soulève la question de savoir s'il existe une structure globale. On peut observer des organisations à différents niveaux et selon différents points de vue, avec des tendances générales mais aussi de nombreuses exceptions et particularités (comme les expressions idiomatiques). Sans minimiser l'aspect irrégulier du lexique, le locuteur insiste sur l'importance de ses régularités. (Joëlle Tamine, 1982 : 37).

Quant à Aïno Niklas-Salminen dans son ouvrage intitulé *La Lexicologie*, pour lui le lexique est définit étant l'ensemble des mots utilisés par une communauté linguistique pour communiquer, cette définition simple nécessite plutôt une définition précise du mot en tant

qu'unité de base du lexique. Il souligne également la complexité de la notion du mot, bien que familière, est complexe pour les linguistes, elle pose des difficultés théoriques considérables. Par conséquent, la définition initiale du lexique est l'ensemble de mots qui composent une langue, bien que simple, bute sur la complexité inhérente à la notion même de " mot " en tant qu'unité fondamentale. Ce terme, familier dans notre usage quotidien, se révèle être un défi théorique majeur pour les linguistes lorsqu'il s'agit d'en établir une définition précise et universelle, soulevant des questions complexes concernant les formes composées, les variations grammaticales et les multiples sens possibles d'une même forme linguistique. (Aïno Niklas-Salminen, 2015 : 25).

Ainsi, bien que nous comprenions intuitivement ce qu'est un mot, établir une définition linguistique rigoureuse qui tienne compte de toutes ses variations et complexités représente un défi théorique important pour les linguistes.

2.3. Vocabulaire

Aino Niklas-Salminen souligne la distinction entre le lexique et le vocabulaire dans son ouvrage intitulé *la lexicologie*. Disant que le lexique est envisagé étant une entité théorique globale, un système de signes où chaque élément tire sa signification de son opposition aux autres au sein d'une langue donnée. Il s'agit d'une institution sociale, existant spontanément de son utilisation concrète. En revanche, le vocabulaire est plutôt la manifestation actuelle de ce lexique à travers le discours, pouvant être oral ou même écrit, et relève d'une réalisation individuelle. Ainsi, le lexique est le système abstrait de la langue, quant au vocabulaire est son emploi effectif par le locuteur. (Aino Niklas-Salminen, 2015 : 27).

Pour Read, le vocabulaire est important pour apprendre une langue étrangère, car les mots sont les éléments de bases qui permettent aux apprenants de former et de construire des phrases et des énoncés plus langues. (Read, 2000 : 159).

Galisson affirme que le vocabulaire est indispensable pour apprendre une langue étrangère. De plus, il est important de le maîtriser afin de pouvoir s'exprimer correctement. (Galisson, 2014 : 53).

En outre, la connaissance du vocabulaire est essentielle pour le développement d'une compétence communicative en langue seconde. Il représente un élément fondamental pour toutes les compétences linguistiques : lire, écrire, écouter et parler. (Alqahtani, 2015 : 159).

Jean-Pierre Cuq, dans son dictionnaire de *didactique en français langue étrangère* définit le vocabulaire dans le langage courant, comme un ensemble de mots utilisés par une personne ou un apprenant dans une langue. (Jean-Pierre Cuq, 2015 : 12).

L'acquisition du vocabulaire est un processus actif qui demande de la régularité, de la diversité dans les activités et une implication personnelle dans la réutilisation des mots appris. « *L'acquisition du vocabulaire exige des séquences spécifiques, des activités régulières de classification, de mémorisation de mots, de réutilisation, de terme inconnus à partir de leur contexte.* ». (Pallord F., 2008 :1).

L'objectif du vocabulaire pour Chikr Setti S., et Ben Brahim H., est de permettre aux apprenants d'enrichir leur savoir et de le transformer en une ressource et les utiliser pour comprendre et s'exprimer. (Chikr Setti S., et Ben Brahim H., 2024 : 816).

Selon le témoignage du *dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, dans un sens commun, attesté dès le XVII^e siècle, un *vocabulaire* est une liste de mots. Douchet et Beauzée écrivent : « le vocabulaire n'est que le catalogue des mots d'une langue, et chaque langue a le sien. » À ce titre, divers ouvrages à objectif pédagogique s'intituleront *vocabulaires*. (Dubois et al, 2012 : 507).

La citation de Douchet et Beauzée explique le vocabulaire dans son acceptation la plus simple, il peut être considéré comme un inventaire de mots d'une langue donnée, pour dire que chaque langue a son propre vocabulaire, différent de celui des autres, qui reflète ainsi les spécificités historiques, culturelles, et sociales de chaque communauté linguistique. Il désigne une liste de mots disponibles dans un système linguistique, sans nécessairement prendre en compte leur utilisation réelle ou leur organisation interne. Par conséquent, le vocabulaire d'une langue est une ressource fondamentale qui ne représente qu'une partie de la complexité du langage, incluant également la grammaire, la syntaxe et la sémantique.

Quant à *Hachette du français*, ensemble de termes que connaît, qu'emploie une personne, un groupe ou qui sont propres à une science, un art. (1992 : 1738).

Le vocabulaire dans *introduction à la méthodologie en linguistique* est une liste finie d'occurrences de ces lots dans un contexte donné, ses éléments sont appelés vocables. Le lexème et le vocable désignent la même réalité linguistique mais sous angles différents : le lexème est une unité abstraite dans un système linguistique, tandis que le vocable est sa réalisation concrète dans contexte. (Injoo Choi-Jonin et Corine Delhay, 1998 : 309).

2.3.1. Vocabulaire actif vs vocabulaire passif

L'acquisition du vocabulaire chez l'individu est un processus complexe, tel que le souligne Mac Carthy D. Il est crucial de distinguer deux types de vocabulaire comme suit : le vocabulaire actif et le vocabulaire passif. Le vocabulaire actif représente l'ensemble des mots que la personne utilise spontanément dans son expression orale ou écrite. Le vocabulaire passif, quant à lui, englobe les mots qu'une personne comprend, mais n'utilise pas nécessairement dans son quotidien. Il est important de noter que le vocabulaire passif est généralement plus étendu que le vocabulaire actif. De plus, il n'existe pas un seul et unique vocabulaire de l'individu, mais plutôt une large variété de vocabulaires qui évoluent en fonction de ses expériences, son environnement, et de son développement cognitif. Comme le montre le passage ci-dessous :

« Il existe des problèmes méthodologiques importants (Mac Carthy D.). Il n'y a pas un vocabulaire de l'enfant mais plusieurs : vocabulaires actifs et vocabulaires passifs. Le vocabulaire actif : Ensemble de mots qu'un sujet est capable de produire. Les vocabulaires passifs : Ensemble de mots connus par l'enfant ; ensemble de mots compris. ». (Oleron, 1967 : 1416).

Pour Niklas S., le vocabulaire actif présente les mots utilisés souvent par les individus dans leurs productions orales ou écrites lorsqu'ils s'expriment, quant au vocabulaire passif désigne plutôt les mots qu'ils comprennent spontanément, mais leurs utilisations est peu présente dans leurs communications. (Niklas S., 1997 : 28).

Le vocabulaire actif « est l'ensemble des mots qu'un locuteur les produits pour les utiliser dans une situation de communication. Il présente les mots produits souvent par un sujet parlant donné. Un locuteur a un certain nombre de mots actifs qu'il connaît bien et utilise spontanément dans le discours parlé ou écrit. Ainsi, le vocabulaire actif : « j'utilise », qu'il correspond aux termes dont le locuteur connaît la définition mais qu'il n'utilise pratiquement pas. ». (Mel'cuk & Polguère, 2007 :11).

Le vocabulaire passif « est l'ensemble des mots qu'un locuteur n'a jamais les utiliser dans une situation de communication mais, il peut les comprendre. ». Il désigne les mots que le locuteur peut comprendre leur sens, mais qu'il ne pas l'habitude de les employer dans ses communications. Il ne les utilise pas mais les connaît plus au moins. Ainsi, le vocabulaire passif : « je comprends dans le contexte », qu'il correspond aux unités connues et employées par le locuteur. (Mel'cuk & Polguère, 2007 : 12).

À partir de ces deux définitions, on comprend que le vocabulaire actif est l'ensemble de mots qu'une personne utilise souvent pour s'exprimer, en revanche, le vocabulaire passif est l'ensemble de mots qu'une personne comprend mais qu'elle n'utilise pas souvent dans son discours.

L'exemple de commissaire Prisseur, pour sa part, Picoche J. définit les mots actifs ou le vocabulaire actif comme un ensemble de mots qui sont connus par une personne et qu'on utilise fréquemment. Le vocabulaire actif c'est celui qu'on peut à la fois comprendre et utiliser pour s'exprimer. Contrairement au vocabulaire passif, Picoche J. dit que, c'est l'ensemble de mots et expressions que l'apprenant comprend lorsqu'il les utilise ou les entend. (Picoche J., 1992 : 47).

Pour Walter M., le vocabulaire actif est l'ensemble de mots qu'une personne utilise spontanément dans son expression comme si c'était sa langue maternelle, c'est le vocabulaire disponible pour exprimer ses idées. Contrairement au vocabulaire passif, ensemble de mots qu'un individu comprend que ca soit en lisant ou en écoutant, mais leurs utilisations est absente. Le vocabulaire passif à une réserve de mots plus large que celle du vocabulaire actif, il est disponible pour la compréhension mais pas pour l'expression. (Walter M., 1917 : 171).

2.4. Séries lexicales

Séries lexicales, familles lexicales ou même relations sémantiques, c'est-à-dire les liens de sens entre les mots qui organisent le vocabulaire d'un système linguistique.

En vertu d'*Introduction à la lexicologie sémantique et morphologie* d'Alise Lehmann et Françoise Martin-Berthet, ces relations se divisent en deux types, en première position les relations d'équivalence et d'opposition, ces relations s'appliquent à des mots ayant le même niveau de généralité, telle que la synonymie là où deux ou plusieurs mots ont le même sens. L'antonymie, ici les sens des mots sont opposés les uns les autres et enfin les co-hyponymes, mots qui sont tous des hyponymes du même hyperonyme. (Alise Lehmann et al, 2003 : 53).

En deuxième position, les relations hiérarchiques et d'inclusion, relations qui s'appliquent à des mots qui n'ont pas le même niveau de généralité. Hyponymie, mot hyponyme est un mot plus spécifique que son hyperonyme. Hyperonymie, un mot hyperonyme est un mot plus général que son hyponyme. Et enfin la relation partie-tout, cette relation implique que l'un des mots désigne une partie de l'autre. (Alise Lehmann et al, 2003 : 53-54) Le vocabulaire d'un système linguistique n'est pas un ensemble de mots isolés, mais plutôt un système organisé par de relations de sens.

2.4.1. Hyperonymie vs hyponymie

Dans l'analyse des relations entre les mots en fonction de leurs significations, nous pouvons identifier la relation sémantique qui relie un mot ayant un sens plus précis à un mot qui a un sens plus large.

Cette relation permet de comprendre comment les termes spécifiques s'inscrivent dans des catégories générales, facilitant ainsi la compréhension des nuances de sens entre eux, conformément à un mémoire intitulé *la reconnaissance automatique des hyponymes* présenté à l'université de Laval, les termes « hyperonyme » et « hyponyme » sont équivalents de « genre » et « espèce » en linguistique moderne. Leur relation est introduite par le linguiste anglais John Lyon en 1963 en sémantique lexicale. (Arman Tajarobi, 1998 : 17).

Le terme hyperonyme vient du grec « huper », comporte le préfixe « hyper » qui signifie au-delà ou supérieur. Relation d'un terme général à un ou plusieurs termes spécifiques, elle a un sens plus vaste et englobe les sens des hyponymes. Hyponyme, comporte le préfixe « hypo » qui signifie au-dessous ou inférieur. Relation d'un terme spécifique à un terme général, l'hyponymie a plutôt un sens plus précis, il est souvent inclus dans l'hyperonyme. Édifiés sur la base de l'élément grec « onoma » qui veut dire « nom ». (Arman Tajarobi, 1998 : 18).

Selon le témoignage de Neveu, hyperonymie et hyponymie constituent les deux pôles d'une relation sémantique externe affectant deux lexèmes de manière réciproque. Cette relation occupe une position intermédiaire entre les relations de synonymie et d'antonymie en ce qu'elle correspond à une possibilité de substitution unilatérale entre les lexèmes, et qu'elle marque par conséquent une hiérarchie sémantique entre les unités (relation du genre à l'espèce et de l'espèce au genre, chez Aristote). (Neveu F., 2004 : 150).

Ainsi, un hyperonyme désigne un terme qui est supérieur ou dominant, tandis qu'un hyponyme se réfère à un terme qui est inférieur ou dominé. La notion de « au-dessus » et « au-dessous » fait référence à des relations hiérarchiques entre les termes. Un terme peut être considéré étant hyponyme (au-dessous) ou hyperonyme (au-dessus) selon sa position par rapport à un autre terme. Cette hiérarchie en terme de logique du discours est associée à l'étendue du concept, ce qui veut dire à la manière dont les significations des termes se prolongent ou se diminuent les unes par rapport aux autres. (Arman Tajarobi, 1998 : 18).

À travers les définitions de Arman Tajarobi, l'hyperonyme à une extension plus large que l'hyponyme, un hyponyme à la possibilité d'englober tout un ensemble d'hyponymes,

l'hyperonymie représente le générique quant à l'hyponymie revoie au spécifique, un hyponyme peut faire partie des hyponymes, le contraire n'est pas possible.

En parlant de la substituabilité de ces termes hyponymes par le terme hyperonyme nous pouvons dire qu'un terme hyperonyme peut dans tout contexte remplacer chaque hyponyme cela en gardant le sens tel qu'il est. Par contre, la substitution de l'hyperonyme par l'hyponyme n'est pas autorisée. Un hyponyme comporte des précisions absentes dans le sens du terme hyperonyme, ce dernier à une extension référentielle plus vaste que celle de l'hyponyme. (Arman Tajarobi, 1998 : 25-26).

La relation d'hyponymie est à la fois transitive et unilatérale, elle est unilatérale car un hyponyme doit appartenir à la même catégorie que son hyperonyme, mais cela ne s'applique pas dans l'autre sens : un hyperonyme ne possède pas nécessairement toutes les caractéristiques d'un hyponyme. La relation entre ces deux notions n'est pas réciproque, l'hyperonyme ne partage pas toutes les propriétés de l'hyponyme, l'hyponyme est toujours une sous-catégorie de l'hyperonyme. (Arman Tajarobi, 1998 : 19).

En général, les hyponymes et les hyperonymes se situent dans une relation de dépendance ou l'un est inclus dans l'autre, ce qui influence leur signification et leur usage. Aino Niklas-Salminen, définit également l'hyperonyme comme terme générique qui englobe un ou plusieurs termes spécifiques. Contrairement à l'hyponyme, terme spécifique inclus dans un terme plus générique. Ces relations sémantiques désignent les liens de sens entre les mots, elles permettent de structurer le vocabulaire en catégories et en sous-catégories. (Aino Niklas-Salminen, 2015 : 88)

La relation hyperonymie-hyponymie selon lui, se caractérise par plusieurs particularités :

- Relation hiérarchique : les termes sont organisés selon les niveaux, c'est-à-dire ça part du plus général au plus spécifique.
- L'inclusion de sens : le sens d'un hyponyme est inclus dans le sens d'un hyperonyme.
- La substitution : dans une phrase, un hyperonyme peut prendre la place d'un hyponyme tout en gardant le sens tel qu'il est. L'inverse n'est pas toujours possible.

- La définition lexicographique : la relation hyperonymie-hyponymie est à la base de la définition des mots dans les dictionnaires en recourant à la méthode du « genre prochain » et de la différence spécifique.

Quant à Injoo Choi-Jonin et Corinne Delhay la relation sémantique entre l'hyponymie et l'hyperonymie consiste à organiser le vocabulaire de manière hiérarchique, comme l'a indiqué plusieurs linguistes auparavant, l'hyperonyme est connu étant un terme générique tandis que l'hyponyme est un terme spécifique plutôt inclus dans l'hyperonyme. Cette structure aide à comprendre comment les mots s'imbriquent et se catégorisent dans un système linguistique. (Injoo Choi-Jonin et Corinne Delhay, 1998 : 302-303).

La relation d'hyperonymie et d'hyponymie est expliquée à travers l'exemple de « fleur » et « tulipe », pour dire l'hyperonymie est une relation de dépendance où le terme général englobe un ensemble de termes génériques. En se basant sur l'exemple donné, leur relation est orientée, c'est-à-dire être une tulipe veut dire être une fleur, tandis que l'inverse n'est pas vrai. Cela explore une relation sémantique en soulignant une distinction cruciale entre les plans référentiels, en revenant toujours à l'exemple des tulipes, leurs classe est inclus dans celle des fleurs, toutes les tulipes sont des fleurs. Cependant, sur le plan sémantique c'est l'inverse, c'est-à-dire le sens de « fleur » est une partie du sens de « tulipe », afin d'expliquer ça autrement ; pour comprendre ce qu'est une tulipe, il faut d'abord comprendre qu'est-ce qu'une fleur. (Injoo Choi-Jonin et Corinne Delhay, 1998 : 302-303).

À voir encore l'hyperonyme dans l'ouvrage *introduction à la méthodologie en linguistique*, est une abstraction qui découle de l'effacement des traits spécifiques des hyponymes. Il met également en évidence la hiérarchie des niveaux de l'hyperonymie dont le super ordonné et le subordonné. Plus la hiérarchie est montée plus les termes deviennent abstraits et leur représentation mentale devient difficile. Contrairement aux termes subordonnés, ils sont plus concrets et riches en détails sémantiques. (Injoo Choi-Jonin et Corine Delhay, 1998 : 302-304).

Sans négliger la notion d'hyperonymie aux verbes et aux adjectifs, les auteurs montrent que la relation hyperonymie-hyponymie est un principe général qui s'applique sur différentes catégories générales. (Injoo Choi-Jonin et Corine Delhay, 1998 : 302-304).

2.5. Dictionnaire

Dubois, selon lui, le dictionnaire est un ouvrage de référence qui répertorie et explique les mots d'une langue, et il est réparti sous des articles. Ces derniers sont présentés comme

des vedettes. En général, le dictionnaire est un outil didactique, un catalogue de mots classés par ordre alphabétique suivis de certaines explications. (Dubois et al, 2012 : 146).

Définit dans *le dictionnaire des sciences de langage* étant un ouvrage didactique constitué par un ensemble d'articles dont l'entrée constitue un mot ; ces articles sont indépendants les uns des autres (malgré les renvois pratiqués) et rangé par ordre alphabétique ; son mode de lecture est la consultation ; la lexicographie est la technique de confection des dictionnaires. (Dubois et al, 2012 : 146).

L'élaboration du dictionnaire dépasse la compétence individuelle du lexicographe qui doit se baser sur un corpus et ce qui remonte les problèmes complexes de choix et d'interprétation. (Josette Rey-debov, 1970 :3) Le dictionnaire est un outil produit par les linguistes pour un large public, il est généralement considéré comme un symbole absolu de la langue. (Polguère A., 1959 : 283).

2.5.1. Dictionnaire de langue (monolingue)

Le dictionnaire de langue est un outil fondamental, il présente les mots d'une langue en mettant en évidence leurs caractéristiques linguistiques propres. Il donne des informations approfondies sur la prononciation, la nature grammaticale et le sens. Le dictionnaire de langue est le contraire d'un dictionnaire encyclopédique, il se concentre sur les mots eux- même et non pas sur les noms propres. (Polguère A., 1959 :287).

2.5.2. Dictionnaire bilingue

Selon Chahbari H., le dictionnaire bilingue c'est de créer un espace d'échange entre les personnes de plusieurs cultures différentes en mettant en lumière leurs diversités culturelles et construire un avenir entre les civilisations, à ce propos, Gaudin et Mahtout affirment que le dictionnaire offre une image fiable des groupes humains et de leurs représentations du monde en tant qu'objet culturel. (Chahbari H., 2013 :94).

2.5.3. Dictionnaire encyclopédique

Le dictionnaire encyclopédique se trouve au milieu entre un dictionnaire de langue et une encyclopédie, qui se détaillent les connaissances sur plusieurs sujets. Il se différencie par l'inclusion des noms propres et par la ressource des informations nom-langagières qu'il fournit pour chaque accès (entrée). (Polguère A., 1959 : 287).

2.6. Sens lexicographique

Pour Polguère A., la lexicographie c'est la création et la production des dictionnaires, et on est persuadé que la lexicographie est une discipline obligatoire pour l'organisation de la connaissance lexicale, par contre le dictionnaire n'est qu'un exemple de cette discipline. (Polguère A., 1959 : 282).

La lexicographie selon Franck N., est une discipline consacrée à la création des dictionnaires, elle s'attache à la recueille et l'analyse des formes et des significations des mots tels qu'ils sont utilisés dans la langue. Elle se distingue de la lexicologie, qui étudie les relations grammaticales et sémantiques entre les mots au sein du lexique, indépendamment de leur présence dans un dictionnaire. En outre, la lexicographie se distingue également de la dictionnairique, une branche de la métalexicographie, qui se concentre plutôt sur l'étude des conditions de la production des dictionnaires en tant qu'objets influencés par les demandes de la société. En synthèse, la lexicographie est la pratique de la confection des dictionnaires, tandis que la lexicologie est l'étude des mots dans la langue, et la dictionnairique est l'étude des dictionnaires étant un produit culturel. (Franck Neveu, 2004 : 177).

Dans *le dictionnaire des sciences du langage*, la lexicographie a pour objet l'élaboration des dictionnaires de langue. Elle recense et analyse les formes et les significations des unités du lexique observé dans leur emploi en discours. La lexicographie se distingue d'une part de la lexicologie, qui décrit les relations grammaticales et sémantique entre les unités du lexique, d'autre part de la dictionnairique, qui forme un domaine de la métalexicographie consacré à l'étude des conditions d'élaboration des dictionnaires pris comme objets contraints par la demande sociale. (Franck Neveu, 2004 : 177).

2.7. Usage social

Pour le *dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, le terme " usage " en linguistique se réfère aux règles grammaticales qui se sont stabilisées et qui sont largement employées par une majorité de locuteurs à un moment donné et dans un contexte social spécifique et précis. Il s'agit de la norme descriptive qui observe et décrit en parallèle les pratiques linguistiques réelles. Cependant, le " bon usage " représente un ensemble de règles normatives, qui définissent un modèle socioculturel d'une langue donnée. Le bon usage est donc une norme prescriptive, qui pour but influencer et standardiser les pratiques linguistiques, en se basant sur les critères de correction et de prestige social. (Dubois et Al, 2012 : 502).

L'usage dans le *dictionnaire de linguistique et des sciences du langage* est l'ensemble des règles de grammaire relativement stabilisées et utilisées par le plus grand nombre de locuteurs à un moment donné et dans un milieu social déterminé. Le bon usage est l'ensemble des prescriptions normatives constituant un modèle socioculturel. (Dubois et Al, 2012 : 502).

Le terme « Social », selon *Hachette du Français* désigne ce qui a rapport à la société. Qui concerne la vie sociale, qui la caractérise. *Sciences sociales*, qui étudient les structures et le fonctionnement des groupes humains, leurs relations, leurs activité, etc. Qui vit en société. Qui concerne l'organisation de la société. (1992 : 1520).

À partir des deux définitions précédentes, Nous pouvons dire que l'usage social en linguistique est un concept fondamental qui met en lumière la façon dont une langue est interprétée par les individus dans un contexte social précis, cette approche ne considère pas la langue uniquement comme système abstrait et uniforme mais plutôt un outil vivant et surtout dynamique lié aux pratiques et aux interactions sociales.

3. Situation sociolinguistique en Algérie

Pour Menad I., la situation sociolinguistique en Algérie est riche, car un même locuteur peut maîtriser et utiliser deux ou plusieurs langues dans une seule situation de communication. (Menad I., 2016 : 05).

Comme a constaté Abdelhamid S. : « *Le problème qui se pose en Algérie ne se réduit pas à une situation de bilinguisme, mais peut être envisagé comme un phénomène de plurilinguisme.* » (Abdelhamid S., 2002 : 35).

La citation ci-dessus explique l'état de la situation linguistique en Algérie, bien plus complexe qu'un simple bilinguisme, plusieurs langues coexistent et interagissent parallèlement au quotidien dont l'arabe dialectal, le berbère dans ses différentes variantes, l'arabe standard et le français, cette diversité linguistique a créé un paysage où les locuteurs peuvent utiliser plusieurs langues dans une même interaction selon les contextes et les interlocuteurs. Le terme plurilinguisme est plus approprié pour décrire cette réalité, il rend compte de la multiplicité des langues et de leurs interactions complexes. (Abdelhamid S., 2002 : 35).

La situation sociolinguistique en Algérie selon Khaoula Taleb Ibrahimi, « les locuteurs algériens vivent et évoluent dans une société multilingue où les langues parlées, écrite, en l'occurrence l'arabe dialectale, le berbère, l'arabe standard et le français, vivent une

cohabitation difficile marquée par le rapport de compétition et de conflit qui lie les deux normes dominantes (l'une par la constitutionnalité de son statut de langue officielle, l'autre étrangère mais légitimée par sa prééminence dans la vie économique) d'une part, et d'autre part la constante est têtue stigmatisation des parlers populaires. (Khaoula Taleb Ibrahimi, 1998 : 22).

Pour expliquer cette situation sociolinguistique qu'a constatée Khaoula Taleb Ibrahimi autrement, les locuteurs en Algérie évoluent dans un contexte souvent multilingue et complexe, où l'arabe dialectal, le berbère, l'arabe standard et le français coexistent, cette dernière est marquée par des tensions, notamment entre l'arabe standard étant la langue officielle, et le français étant la langue étrangère. Quant aux parlers populaires, comme l'arabe dialectal et le berbère, la majorité du temps sont stigmatisés, en créant une hiérarchie linguistique où certaines langues sont valorisées au détriment d'autres. Cette situation reflète les enjeux identitaires et sociopolitiques liés à la diversité linguistique en Algérie. (Khaoula Taleb Ibrahimi, 1998 : 22).

Selon Boulouka, la situation sociolinguistique est riche avec la présence de plusieurs langues comme l'arabe, le français et l'anglais ainsi que les dialectes parlés comme la darija et le berbère. L'usage de la langue française est influencée par plusieurs facteurs particulièrement les situations familiales, le niveau d'éducation et la maîtrise des différentes langues des parents. (Boulouka Z., 2019 : 177).

La richesse linguistique de la situation algérienne a justifiée l'existence de deux communautés linguistiques, « la communauté arabophone et la communauté berbérophone ». De plus, la langue française est une langue étrangère utilisée par la communauté algérienne. (Menad I., 2016 : 5).

Donc, en Algérie, la situation linguistique constitue un multilinguisme qui s'articule autour de trois langues : la langue arabe, elle-même se divise en deux (classique et dialectale), la langue berbère (le kabyle, le chaoui, le mozabite) et la langue française. Chaque une de ces langues a un statut différent. (Grandguillaume G., 1983 : 52).

3.1. Langues parlées en Algérie

L'existence du contact entre plusieurs systèmes linguistiques dans une même interaction verbale, crée un paysage bilingue ou même multilingue dans la société algérienne. L'arabe classique, pour sa place étant une langue nationale et officielle, est utilisé généralement dans des contextes écrits. Quant à la langue française, dite étrangère est une

langue utilisée de manière spontanée par les Algériens, vu sa place cruciale au niveau des administrations. De plus, l'arabe dialectal ou l'arabe algérien est une langue principalement parlée par la majorité des Algériens sauf les berbérophones. Enfin, la langue berbère ou le tamazight, une langue parlée par une partie minoritaire des Algériens, appelés les berbérophones et elle se présente comme dialecte avec différentes variétés. (Bouamrane A., 2002 : 47).

3.1.1. Langue française

La langue française dite étrangère, est une langue de l'époque coloniale, elle occupe une place essentielle en Algérie. Utilisée généralement dans le domaine de l'enseignement, de l'administration et surtout son rôle est important dans des secteurs économiques. (Asselah-Rahal S., et Blanchet P., 2007 : 15). La situation du français en Algérie, se trouve dans l'ambiguïté. Rabah Sebaa a bien décrit la situation de la langue française en Algérie :

« Sans être officiellement, elle véhicule l'officialisation, sans être la langue d'enseignement elle reste la langue privilégiée de transmission du savoir, sans être la langue d'identité, elle continue à façonner de différentes manières et par plusieurs canaux l'imaginaire collectif, sans être la langue d'université elle demeure la langue de l'université. ». (Sebaa R., 1999 : 22).

Chachou Ibtissem dans son ouvrage *la situation sociolinguistique de l'Algérie* affirme que, la langue française occupe une place importante dans les communications officielles, que ce soit écrite ou orale. Au niveau écrit, la langue française est utilisée par exemple dans les journaux officiels tels que « El Moudjahid » ou encore dans des sites internet de divers ministères du gouvernement algérien. (Chachou I., 2013 :19-20).

Au niveau oral, la langue française est utilisée dans les deux chaines nationales et internationales de radio : chaîne III et radio Algérie internationale et dans la télévision « Canal Algérie ». Cette langue française ne se limite pas aux chaines francophones mais aussi à la chaîne nationale arabophone l'ENTV, certains discours du président de la République algérienne ont été élaborés en français sans aucune traduction. (Chachou I., 2013 :20).

L'enseignement du français, langue étrangère, commence dans les écoles primaires de tout le pays. Et c'est aussi l'une des langues très présente dans les universités pour la plupart des matières scientifiques, la médecine et l'architecture. Et dans les domaines de communication en Algérie. (Saadi Dj., 1995 :131).

En Algérie, dans les domaines des sciences humaines, sociales et juridiques, le français est la langue d'enseignement, elle est primordiale en troisième cycle en concurrence avec l'arabe. De plus, la presse et l'édition sont disponibles en français. (Saadi Dj., 1995 :131).

3.1.2. Langue berbère (tamazight)

Le mot « berbère » vient du mot « barbare » ; le mot « kabyle » est issu de l'arabe et signifie « les tribus ». On lui préfère aujourd'hui le mot berbère « tamazight » qui signifie « homme libre ». (Saadi Dj., 1995 :129).

La langue berbère s'est présentée par des différents dialectes berbères tel que chleuh et tamazight (Maroc), le kabyle (Kabylie), le chaoui (Aurès), le mozabite (Mzab), le zenète (Sahara), le tamachek (Hoggar-Tassili), ainsi qu'à d'autre parler en Algérie. (Saadi Dj., 1995 : 129).

La langue berbère est une langue maternelle utilisée par une minorité de berbérophone et elle est constituée comme l'arabe dialectal. (Bouamrane L., 2002 : 47).

En 2002, les mouvements culturels et politiques berbères n'ont cessé d'exiger la reconnaissance de leur langue et leur identité. Après plusieurs manifestations notamment en Kabylie, la langue berbère devient langue nationale lors d'une révision constitutionnelle, bien qu'elle ne soit pas encore officielle. (Saad-Zoy S., 2010 :51).

Dès l'indépendance, on ne pouvait pas parler la langue amazighe (berbère), et plusieurs générations de militants de la berbérété subissaient des coups de répression croisée de l'Etat et des milieux conservateurs religieux. Lorsque Mouloud Mammeri célèbre homme de lettres algérien, ancien directeur du Centre de Recherche en anthropologie préhistorique et historique et ancien président de l'Union Nationale des Ecrivains algériens, se fut vu interdire de faire une conférence à l'université de Tizi Ouzou sur la poésie kabyle ancienne (déclenchant ainsi le fameux printemps amazigh du 20/04/1980) qui porte son nom aujourd'hui. Quinze ans après, la langue amazigh entre à l'école après un an de grève cartable en Kabylie. Au préalable, « langue nationale » (2001-2003) réprimée dans le sang, avait débouché sur la constitutionnalisation de tamazight « langue nationale » et la notion algérienne n'avait rien perdu de sa consistance. (Chachou I., 2013 : 7-8).

L'écriture du tamazight en latin exprimerait une ouverture sur le monde (l'universel) pour les berbérophones, par contre, une dénégation de l'identité nationale pour les arabophones. De la même façon, l'usage de l'arabe sera également perçu comme une

expression de mépris à leur val là où on ferait ainsi de leur langue une sous-catégorie de l'arabe.

Ainsi, l'importance de la pluralité des variétés régionales tel que le mozabite pose un autre cas sur lequel il faudrait réfléchir sur la normalisation et les normes à enseigner, alors que ces réflexions ne sont pas encore réalisées. (Saadi Dj., 1995 :130).

3.1.3. Arabe dialectal (algérien)

Vue comme une déformation de l'arabe classique et il est méprisé par les défenseurs de l'arabisation qui n'y voient qu'un mélange de plusieurs langues. A propos de cette langue qui se caractérise par des spécificités phonétiques et sémantiques, Taleb Ibrahimi K., écrit : « *Les dialectes orientaux ou maghrébins se sont toujours démarqués de la norme cultivée et écrit par des sensibles différences phonétiques, voire phonologiques.* » (Taleb Ibrahimi K., 1997 : 28).

L'arabe dialectal est une véritable langue nationale utilisée par la plupart des Algériens. Au fil du temps, cette langue intègre un nombre majeur de mots à divers langues. (Bouamrane A., 2002 :47).

L'arabe dialectal ou l'arabe algérien est considéré comme la langue véhiculaire de l'Algérie. C'est la langue maternelle de la majorité de la population arabophone. Elle joue un rôle important dans la cohérence social et donne un sentiment de sécurité linguistique aux locuteurs au moment de leurs interactions habituels. (Bahloul N., 2009 :256-258).

« La différence entre une langue standard et une langue classique est qu'une langue classique n'est la langue maternelle d'aucun groupe de locuteurs. L'arabe classique ou littéraire, celui de Coran et de la littérature classique, la seule forme standardisée de la langue, est appris à l'école, chaque pays du monde arabe » possède son arabe dialectal (auxquels s'ajoute parfois une autre langue locale, comme le berbère en Algérie) qui est la langue maternelle des habitants. L'arabe classique fonctionne comme une lingua franca, une langue mixte permettant une communication directe sans recours à la traduction, entre deux communautés parlant des langues différentes » (Baylon C., 2005 : 74).

L'usage de l'arabe algérien est réservé à la plus grande partie de la population algérienne, sauf en situation formelle, où cette population opte entre l'arabe scolaire et le français. Cette langue permet simultanément l'intercommunication avec les Tunisiens et les Marocains. (Chachou I., 2013 :8-9).

L'arabe dialectal et la langue berbère sont les langues que les locuteurs algériens utilisent quotidiennement. (Saadi Dj., 1995 :131).

Conclusion partielle

En résumé, dans le premier chapitre nous avons optées pour une recherche approfondie pour comprendre comment les locuteurs Algériens peuvent se communiquer et saisir l'emploi des hyperonymes (termes génériques) et des hyponymes (termes spécifiques) dans leur parler quotidien spontané. Ensuite, nous avons focalisées sur trois langues qui dominent le système linguistique algérien dont l'arabe dialectal et le berbère, les langues les plus parlées, ainsi que le français étant une langue étrangère soumise historiquement.

Chapitre II

Analyse du corpus

1. Présentation du corpus et démarche d'analyse

Notre corpus est composé de 51 termes variés, puisés du français, de l'arabe dialectal et du kabyle. Nous avons récoltées ces données par le biais d'une observation participante attentive à compter depuis le mois de novembre 2024 jusqu'au mois de mai 2025. Au tant que deux locutrices natives de la région de Bejaia, l'une originaire de la région de Bordj Mira et l'autre de Sidi Aiche. L'objectif principal de cette démarche est d'identifier les hyperonymes (termes générique) et les hyponymes (termes spécifiques) les plus pertinents et fréquemment utilisés au sein de la société locale.

Nous avons procédé à une analyse approfondie de chacun des 51 hyperonymes (termes génériques) composant notre corpus. Pour chaque terme, notre analyse s'est déroulée par trois étapes. Nous avons identifiées la langue source de chacun d'entres eux, qu'il s'agisse du français, de l'arabe ou du kabyle. Cette étape permet de contextualiser l'intégration et l'usage du terme au sein du répertoire linguistique des locuteurs. Nous avons ensuite précisées la signification de chaque hyperonyme. Cette précision s'est faite en tenant compte de son sens général ainsi que des éventuelles nuances ou spécificités d'emploi observées par les locuteurs. Enfin, nous avons cherchées à identifier les groupes de personnes ou les contextes dans lesquels chaque hyperonyme est le plus souvent utilisé. Cette démarche vise à comprendre la répartition et la fréquence d'usage des hyperonymes au sein de la communauté algérienne.

2. Analyse du corpus

2.1. Hyperonymes français

1- L'omo

Le terme « OMO » est en réalité un acronyme dérivé de l'expression anglaise « old mother owl », signifiant littéralement « vieille mère hibou ». Cette appellation, curieusement enregistrée dès 1908 en Angleterre puis étendue au Canada, à l'Autriche et à la France, a fini par désigner de manière générique l'ensemble des produits d'entretien ménager axés sur la propreté. Plus spécifiquement, l'appellation « OMO » est devenue particulièrement associée au savon en poudre de manière spontanée pour tout le monde dans le contexte algérien, s'imposant comme un nom commun pour ce type de produit dans l'esprit de nombreux consommateurs.

2- Coca

Le terme « Coca », d'origine anglaise et provenant des États-Unis, tire son nom des deux ingrédients principaux qui entraient dans sa composition principale originelle : la feuille de coca et la noix de kola. Bien que désignant initialement une marque spécifique, l'appellation « Coca » est devenue une nomenclature couramment utilisée dans le contexte algérien souvent par les personnes âgées ou illettré pour désigner de manière générique toutes boissons gazeuses, quel que soit son goût ou même sa marque (coca n tazeggaghth, pour dire Fanta fraise). Cette utilisation généralisée pourrait être liée à l'histoire de la première production connue de boissons gazeuses à grande échelle, où le Coca-Cola a joué un rôle pionnier et a marqué durablement le langage courant. Ainsi, le mot « Coca » a transcendé sa fonction de nom propre pour devenir un terme commun dans le vocabulaire des boissons.

3- Isis

Le terme « ISIS » trouve son origine dans le mot arabe « iscia », dont la racine signifie exister invariablement, posséder une existence propre, fixe et durable. Au contexte algérien, cette appellation a été adoptée pour désigner de manière générique tous les types de savon destinés au lavage de la vaisselle. Ainsi, l'appellation « ISIS » est devenue un terme courant par la majorité dans le langage quotidien en Algérie, pour faire référence aux produits de nettoyage de la vaisselle, s'éloignant de sa racine linguistique pour acquérir une signification spécifique dans un contexte culturel donné.

4- Cuillère et ses formes

Le mot « cuillère » est un terme d'origine française qui désigne un ustensile composé d'un manche et d'une partie creuse. Sa fonction principale est de permettre de transvaser ou de porter à la bouche des aliments liquides ou de consistance molle. En Algérie, qu'ils soient arabophones ou berbérophones, les locuteurs utilisent couramment le terme « cuillère » pour désigner toutes les formes existantes de cet ustensile, qu'il s'agisse d'une petite cuillère à café, d'une cuillère plus grande pour la soupe, d'une cuillère à dessert, ou de toute autre variante. Ainsi, le mot français « cuillère » a été adopté et généralisé dans le langage courant algérien pour désigner l'ensemble de cette catégorie d'ustensiles.

5- Couteau

Le mot « couteau », est d'origine française, qui désigne un instrument tranchant conçu pour couper. Il se compose généralement d'une lame et d'un manche. Dans le contexte algérien, ce terme est couramment employé pour désigner toutes les formes de cet outil, qu'il

s'agisse d'un couteau à pain avec sa lame dentelée, d'un couteau plus petit pour les légumes, d'un couteau spécifique pour le fromage, d'un coureau à tartiner ou de tout autre type de couteau. Ainsi, l'appellation française « couteau » a été adopté et étendue dans l'usage quotidien en Algérie pour faire référence à l'ensemble de cette catégorie d'instruments coupants.

6- Train

Le mot « train », d'origine française, apparaît dans la langue dès les années 1131. Initialement dérivé du verbe « traîner », il désignait alors un convoi de bœufs, de chevaux, de chariots et de voitures suivant des personnalités importantes lors de leurs déplacements entre châteaux, d'où l'expression « avoir grand train ». Dans le contexte algérien actuel, le terme « train » est utilisé spontanément pour désigner tout types de convois ferroviaires, qu'il s'agisse du métro urbain, du train à grande vitesse (TGV), ou même des trains de marchandises. Cette utilisation généralisée pourrait s'expliquer par le fait que l'appellation « train », dans son sens de convoi se déplaçant sur des rails, a été l'une des premières désignations connues pour ce mode de transport, persistant ainsi dans le langage courant pour englober toutes ses formes modernes.

7- Pâtes

Le terme « pâte » trouve son origine dans le latin « pasta », qui signifie littéralement « pâte (de farine) », lui-même emprunté au grec « paste », dont la signification est « bouillie ». Il désigne une préparation plus ou moins consistante, élaborée à base de farine délayée et destinée à être consommée après cuisson. Cette appellation est couramment utilisée, tant en Algérie qu'en France, pour désigner une grande variété de formes de pâtes alimentaires, telles que les macaronis et les spaghetti. Ainsi, dans le langage courant, l'expression « j'ai envie de manger les pâtes » peut indifféremment faire référence à un plat de spaghetti, de macaronis, ou de toutes autres sortes de pâtes. Le terme « pâte » fonctionne donc comme un terme générique englobant toutes ces différentes variétés.

8- Bijoux

Le mot « bijou » trouve son origine dans le terme celtique « Biz », qui signifie « doigt ». Il désigne un petit objet travaillé avec soin, dont la valeur réside dans les matériaux précieux utilisés dans la finesse de sa fabrication, et qui sert principalement à l'ornement. Le terme englobe également spécifiquement les bagues et les anneaux... À l'échelle nationale et internationale, l'appellation « bijoux » est largement utilisée pour désigner tous les types

d'accessoires de parure existants, qu'il s'agisse de bijoux en or, de bijoux en fantaisie, ou d'articles spécifiques comme les bagues, les gourmettes, et bien d'autres encore (dire mon bijou pourrait faire référence à une bague, un bracelet,...) . Ainsi, « bijoux » est un terme générique universellement compris pour faire référence à l'ensemble des ornements corporels précieux ou décoratifs.

9- Stylo

Le terme « stylo » est en réalité une abréviation du mot « stylographe ». Il désigne un instrument d'écriture doté d'un réservoir d'encre. Plus précisément, un stylo est constitué d'un tube qui se termine par une pointe permettant de déposer l'encre sur une surface, grâce à sa propre réserve. Dans le contexte algérien, l'appellation « stylo » est couramment utilisée pour désigner de manière générale tous les modèles existants de cet instrument d'écriture, qu'il s'agisse d'un stylo à bille, d'un stylo à plume, ou de toute autre variante. Ainsi, le mot « stylo » est devenu un terme générique dans le langage courant algérien pour faire référence à l'ensemble des instruments servant à écrire.

10- Maquillage

Le terme « maquillage » est un mot d'origine française, formé à partir du verbe « maquiller » auquel a été ajouté le suffixe « -age ». Il désigne à la fois l'action ou la manière de se maquiller et l'ensemble de produits utilisés pour se farder. Dans le contexte algérien l'appellation « maquillage » est employée de manière générique pour faire référence à l'ensemble des produits cosmétiques destinés à embellir le visage, bien que chaque produit ait son nom et sa fonction spécifiques, tels que le rouge à lèvres, l'anticerne, le fond de teint etc. (dire passe moi mon maquillage, pourrait signifier passe moi mon rouge à lèvre). Ainsi, le mot « maquillage » sert de terme global pour désigner l'ensemble de ces éléments et l'acte de les appliquer.

11- Boisson

Le terme « boisson » est un mot d'origine française qui désigne tout liquide destiné à être bu ou consommé par l'être humain. Cette appellation est utilisée de manière générale pour faire référence à une vaste gamme de liquides, qu'il s'agisse de jus de fruits, d'eau, de café, de thé, de sodas, ou de toutes autres formes de liquide que l'on peut ingérer (dire j'ai bu une boisson avec un ami, pourrait signifier un café, un soda,...). Ainsi, le mot « boisson » sert de terme générique pour englober toutes les catégories de liquides consommables.

12- Ballon

Le mot « ballon » est un terme d'origine française dont la signification première renvoie à une grosse balle utilisée pour jouer. Il en existe plusieurs types. Dans le contexte algérien, l'appellation « ballon » est employée spontanément de manière généralisée pour désigner toutes sortes de balles utilisées dans divers jeux et sports. Ainsi, qu'il s'agisse d'un ballon de basket-ball, d'un ballon de volley-ball, d'un ballon de football, d'une balle de tennis, ou de tout autres objets sphériques utilisé pour jouer, le terme « ballon » est couramment utilisé pour les désigner collectivement.

13- Institut

Le terme « institut » trouve son origine dans le mot latin « institutum », qui signifie « installation ou coutume » et dérive du verbe « instituer » ayant le sens de « construire ou créer ». Il désigne une organisation permanente établie dans un but spécifique, pouvant être un établissement dédié à la recherche, à l'enseignement, aux soins, ou à d'autres fonctions. L'appellation « institut » est largement utilisée dans diverses communautés et contextes spécifiquement algériens pour désigner toute sorte d'établissements ayant une structure organisée et un objectif défini, qu'il s'agisse d'un institut de beauté, d'un institut de formation, d'un institut de recherche scientifique, ou de toute autre entité similaire (aujourd'hui je passe à mon institut, pour dire mon institut de beauté). Ainsi, le mot « institut » est un hyperonyme qui désigne une organisation établie pour une fonction particulière.

14- Agence

Le mot « agence » est un terme d'origine française qui désigne un établissement commercial dont la fonction principale est de servir d'intermédiaire entre différentes parties. Cette appellation est largement utilisée par diverses communautés en Algérie, pour désigner une grande variété d'établissements jouant ce rôle d'intermédiaire. Ainsi, on parle couramment d'agence de voyage pour faciliter l'organisation de séjours, d'agence immobilière pour les transactions liées aux biens fonciers, d'agence de communication pour la gestion de la publicité et des relations publiques, et ainsi de suite (« ce soir j'ai une permanence à l'agence », expression entendue). Le terme « agence » est donc employé de manière générique pour désigner toute entité commerciale agissant comme un lien entre des offres et des demandes dans un domaine spécifique.

15- Salle

Le mot « salle » est un terme d'origine française qui désigne de manière générale un espace clos, souvent de dimensions importantes et couvert, destiné à accueillir des personnes pour diverses activités. La fonction d'une salle peut varier considérablement en fonction de son usage spécifique, comme c'est le cas d'une salle de classe dédiée à l'enseignement ou d'une salle de réunion conçue pour des rencontres professionnelles... Dans le langage courant, le terme « salle » est fréquemment utilisé pour désigner toutes sortes d'espaces clos ayant une fonction particulière, qu'il s'agisse d'une salle des fêtes pour des événements, d'une salle de classe pour l'éducation, ou de toutes autres pièces délimitées par des murs et un plafond (je suis dans la salle, pour dire je suis en classe). Ainsi, « salle » est un hyperonyme utilisé dans le contexte algérien pour désigner un espace intérieur affecté à un usage spécifique.

16- Toyota

Le terme « Toyota » est un acronyme japonais dont l'origine étymologique est le nom de famille « Toyoda ». En 1936, la modification de « da » en « ta » avait pour double objectif de distinguer l'entreprise de la famille fondatrice et de faciliter la prononciation du nom de la marque à l'international. Cependant, dans le contexte algérien, « Toyota » a acquis une signification plus étendue. Il est couramment utilisé comme appellation générique pour désigner tous types de véhicule équipé d'un chariot, quelle que soit sa marque. Cette utilisation pourrait être liée au fait que les véhicules de marque Toyota ont peut-être été parmi les premiers modèles répandus et connus en Algérie à posséder une benne, entraînant ainsi une association du nom de la marque avec ce type de véhicule utilitaire dans le langage courant.

17- Canon

Le mot « Canon » est d'origine française, mais son étymologie remonte au grec ancien « kanon », qui signifiait initialement « la canne » ou « le roseau », lui-même dérivé de l'arabe « kanna » ayant la même signification de « roseau », soit la tige de cette plante. Si le mot « canon » désigne en français une tige de roseau, il est également bien connu pour désigner une pièce d'artillerie utilisée pour lancer des projectiles lourds. Cependant, dans le contexte algérien, le terme « Canon » a acquis une signification supplémentaire et est couramment utilisé pour désigner tout type d'appareil photographique, quelle que soit sa marque. Ainsi, l'expression « ma canon » est employée familièrement pour dire simplement « mon appareil photo », le nom de la marque « Canon » étant devenu dans l'usage un hyperonyme pour

désigner cet équipement, cela pourrait être lié à l'ancienneté de la marque et sa qualité supérieure.

18- PVC

Le terme « PVC » est un sigle dérivé de l'expression anglaise « Poly Vinyl Chloride », qui désigne le polychlorure de vinyle. Il s'agit d'une matière plastique très répandue, composée principalement de sel (à hauteur de 57%) et de dérivés du pétrole (pour 43%). Bien que le PVC soit avant tout une matière plastique, dans le contexte algérien, l'appellation « PVC » est couramment utilisée pour désigner de manière générique tous les types de plafonds fabriqués à partir de ce matériau. Ainsi, au lieu de parler de « plafonds en polychlorure de vinyle », il est fréquent d'entendre simplement «PVC », le sigle étant devenu un terme commun pour désigner ce type spécifique de revêtement de plafond. Cela pourrait être renvoyé au fait que cette dernière était la première matière connue par la population.

19- Tisane

Le terme « tisane » est un mot d'origine française qui désigne une infusion de plantes sèches dans l'eau chaude afin d'obtenir une boisson aux propriétés souvent médicinale. Une tisane peut être préparée à partir de diverses plantes, telles que la menthe, la camomille, le cassis, et bien d'autres encore, chacune ayant ses propres vertus. Dans le contexte algérien, l'appellation « tisane » est utilisée souvent de manière générale pour désigner tout type d'infusion de plantes, quelle que soit la plante utilisée ou la finalité de la boisson (dire je prépare une tisane, signifie je prépare une tisane de menthe). Ainsi, qu'il s'agisse d'une infusion de menthe pour faciliter la digestion ou d'une infusion de camomille pour favoriser la détente, les Algériens emploient couramment le terme « tisane » pour désigner ces boissons.

20- Cachemire

Le terme « cachemire » est un mot d'origine française qui désigne un tissu ou un tricot fin fabriqué à base de poil de chèvre, souvent mélangé à de la laine. Bien que le cachemire soit spécifiquement le nom de cette matière textile, il est souvent fréquent dans le contexte algérien d'entendre des personnes utiliser l'expression « mon cachemire » pour désigner un vêtement confectionné dans cette matière, tel qu'une veste en cachemire, un manteau,... Dans ce contexte, le nom du tissu est utilisé par hyperonymie pour désigner plutôt l'article spécifique d'habillement lui-même.

21- Hermès

Le terme « Hermès » est un mot d'origine française dont l'appellation trouve son origine dans le proverbe antique « Hermès est à tout le monde », signifiant que le dieu Hermès était loué pour avoir apporté la bonne fortune et le bon hasard. Bien qu'Hermès soit initialement le nom d'une divinité grecque et romaine, il est également devenu une marque de bourgeoisie et de luxe renommée qui fabrique une variété d'articles. Nous observons cependant dans le contexte algérien un usage particulier où l'expression « mes Hermès » est employée, notamment par des créatrices de contenu plus précisément, pour désigner leurs mules (dire je porte mes Hermès oranges, signifie je porte mes mules de marque Hermès de couleur orange). Dans ce contexte, le nom de la marque Hermès, connue pour ses produits haut de gamme, est utilisé par hypéronymie pour désigner un type spécifique de chaussures, spécifiquement de mules, probablement en référence à un modèle emblématique ou prisé de cette marque.

22- Jus d'orange

L'expression « jus d'orange » est un terme composé d'origine française, où « jus » désigne la solution aqueuse obtenue par la pression d'un produit, et « orange » fait référence au fruit du même nom. Bien que spécifiquement désigné pour le jus extrait des oranges, dans le contexte algérien, souvent par les personnes âgées, cette appellation est fréquemment utilisée de manière spontanée pour désigner tout type de jus de fruits, quel que soit son goût. Cette généralisation pourrait être attribuée au fait que le jus d'orange a peut-être été l'un des premiers types de jus de fruits largement disponibles ou familiers, entraînant ainsi une extension de son nom à l'ensemble de la catégorie des jus dans le langage courant.

23- Nescafé

Le terme « Nescafé » est un mot composé d'origine française (suisse), résultant de la contraction de « Nes » provenant de « Nestlé » et du mot « café ». Bien qu'il désigne spécifiquement une variante de café instantané produite par Nestlé, dans le langage courant, l'expression « Nescafé » est fréquemment utilisée de manière générique en Algérie pour désigner tout type de café soluble, quelle que soit sa marque. Ainsi, il n'est pas rare d'entendre quelqu'un demander du Nescafé même s'il s'agit en réalité d'une autre marque de café instantané comme le Maxwell ou la chicorée soluble. Le nom de la marque Nescafé est donc devenu un terme commun pour désigner cette catégorie de produit. Cela pourrait se référer au fait que le Nescafé était la première marque de café instantané connu.

24- Nutella

Le terme « Nutella » trouve son origine dans la langue italienne et a été formé de base à partir du mot anglais « nut », qui signifie « noisette », auquel a été ajouté le suffixe italien « -ella ». Il désigne une pâte à tartiner spécifique, composée de noisettes, de cacao et d'huile de palme, dont l'origine est italienne. Cependant, dans le contexte algérien, le mot « Nutella » est couramment utilisé de manière générique pour désigner toute pâte à tartiner similaire, et ce, quelle que soit sa marque. Ainsi, bien qu'il existe d'autres marques de pâtes à tartiner aux noisettes et au chocolat telles que Maxon ou Optilla,... il est fréquent d'entendre le terme « Nutella » employé pour faire référence à l'ensemble de ces produits. Le nom de la marque Nutella est donc devenu un terme commun pour désigner cette catégorie d'aliment en Algérie. Cela pourrait être lié au fait que cette marque était parmi les premières connues et devenue populaire.

25- Guigoz

Le terme « Guigoz » est d'origine française et tire son nom de Maurice Guigoz, la personne qui a inventé le produit. En effet, le laboratoire français Guigoz, fondé par Maurice Guigoz en 1908, est à l'origine de la création du premier lait infantile en poudre. Cependant, dans le parler algérien, le terme « Guigoz » est couramment utilisé de manière générique pour désigner tout type de lait infantile, quelle que soit sa marque (je prépare Guigoz pour mon enfant, alors que la marque est Nursi). Ainsi, bien que Guigoz soit une marque spécifique, son nom est devenu dans le langage courant algérien un terme commun pour faire référence à l'ensemble des laits destinés à l'alimentation des nourrissons.

26- Petit-suisse

Le terme « petit-suisse » est un mot composé d'un adjectif et d'un nom, d'origine française. « Petit » fait référence à une taille réduite, tandis que « suisse » indique l'origine du vacher avec lequel une collaboration a été faite pour la construction de l'usine de fabrication de ce produit alimentaire destiné aux enfants. Cependant, en Algérie, cette expression est majoritairement utilisée pour désigner un type spécifique de yaourt destiné aux enfants. Cette utilisation diffère de la signification originelle du petit-suisse, qui est en réalité un fromage frais français de Picardie, créé dans le pays de Bray, une région française, par la fermière Héroult en 1850. Ainsi, en Algérie, l'appellation « petit-suisse » a évolué pour désigner une catégorie de yaourt spécial enfants, s'éloignant de sa définition première de fromage.

27- Confiture d'abricot

L'expression « confiture d'abricot » est un terme composé de deux noms communs reliés par la préposition « d' », et son origine est française. Le mot « confiture » désigne une préparation sucrée obtenue à partir de fruits réduits en purée, tandis qu'« abricot » spécifie le fruit utilisé pour préparer cette confiture particulière. Cependant, en Algérie, en raison de sa grande popularité, il est fréquent d'entendre le terme « confiture » utilisé seul pour faire référence spécifiquement à la confiture d'abricot. Bien que le terme générique « confiture » désigne en réalité un mélange gélifié de sucre et de pulpe ou de purée d'une ou plusieurs espèces de fruits, dans l'usage courant algérien, il est souvent implicitement entendu qu'il s'agit de la confiture d'abricot, la variété la plus répandue (alors que il en existent plusieurs, telles que la confiture de la fraise, la confiture des figues,...).

28- Nestlé

Le terme « Nestlé » vient du français, bien que le mot lui-même ait une signification en allemand, où il veut dire « petit nid ». Dans le contexte algérien, l'appellation « Nestlé » est couramment utilisée pour désigner spécifiquement le lait entier concentré sucré ou caramélisé, un ingrédient populaire utilisé souvent pour la préparation des gâteaux. Cette utilisation est notable car Nestlé est en réalité une multinationale suisse fondée en 1873, et bien qu'elle ait été l'une des premières industries à fabriquer ce type de produit, elle propose une vaste gamme d'autres produits alimentaires. Ainsi, en Algérie, le nom de la marque « Nestlé » est devenu un terme quasi-générique pour désigner le lait concentré sucré ou caramélisé (dire des gâteaux Nestlé, pour dire plutôt des gâteaux à base de lait caramélisé de Nestlé), en raison de sa popularité et de sa présence précoce sur le marché.

29- « mon Cartier »

L'expression « mon Cartier » est d'origine française. Cartier est le nom de Louis-François Cartier, le fondateur de cette prestigieuse marque de luxe française en 1847. Bien que Cartier soit une maison de renom produisant une large gamme d'objets de luxe, incluant des bijoux, des parfums et des montres,... on observe un usage spécifique de l'expression « mon Cartier » parmi les jeunes filles algériennes (souvent créatrices de contenus). Elles emploient cette expression pour désigner familièrement leur collier ou leur bracelet. Dans ce contexte, le nom de la marque Cartier, synonyme de luxe et d'élégance, est utilisé par hyperonymie pour faire plutôt référence à un type particulier de bijou qu'elles possèdent, souvent perçu comme un accessoire de valeur ou de style.

30- Rolex

Le terme « Rolex » est une lexie française qui, selon certaines interprétations, pourrait être une abréviation de l'expression « horlogerie exquise » ou même « horlogerie extrême », bien que l'origine exacte du nom reste sujet à débat. Cependant, dans le langage courant, notamment en Algérie, il est fréquent d'entendre l'expression « ma Rolex » afin de désigner sa propre montre. Bien que Rolex soit en réalité un acronyme et une marque de montres luxueuses reconnue mondialement par son prestige et sa notoriété ont conduit à une utilisation générique où le nom de la marque est employé pour désigner un objet de la catégorie à laquelle il appartient, à savoir une montre. Ainsi, « Rolex » est devenue dans ce contexte un terme générique pour parler d'une montre, en particulier une montre perçue comme étant de qualité ou de valeur.

31- Danone

Le terme « Danone » est une lexie française dont l'origine remonte à Isaac Carasso, le fondateur de l'entreprise. Il nomma sa petite entreprise de yaourts « Danone » en référence au surnom catalan de son fils, Daniel Carasso. Cependant, dans le langage courant des communautés arabes, notamment en Algérie, l'appellation « Danone » est fréquemment généralisée pour désigner toutes les marques de yaourts disponibles. Cette utilisation étendue pourrait s'expliquer par la qualité perçue des produits que produit Danone et par le fait qu'ils aient pu figurer parmi les premiers produits alimentaires sucrés largement connus et consommés en Algérie, entraînant ainsi une association du nom de la marque avec la catégorie de produit dans son ensemble.

32- Sauce tomate

En Algérie, l'expression « sauce tomate » est spontanément employée pour désigner la tomate concentrée, qui un ingrédient préparé à base de tomates réduites et épaissies, utilisé comme base dans de nombreuses préparations culinaires. Bien qu'en français, le terme « sauce tomate » se réfère plutôt à une sauce cuisinée à partir de tomates fraîches ou en conserve, souvent agrémentée d'autres ingrédients tels que des oignons, de l'ail, des herbes aromatiques et des épices,... elle peut être utilisée pour accompagner des plats comme les pâtes ou pour les pizzas, l'usage algérien a simplifié la terminologie. Ainsi, dans le contexte culinaire algérien, lorsque l'on parle de « sauce tomate », il s'agit généralement de la pâte de tomate concentrée, un produit essentiel dans de nombreux foyers pour rehausser le goût et la couleur des plats.

33- La vache qui rit

En Algérie, l'expression « La Vache qui rit » a transcendé son statut de simple marque de fromage pour devenir un terme générique désignant le fromage à tartiner de type portion individuelle triangulaire. Bien que « La Vache qui rit » soit à l'origine un nom commercial français d'une marque mondialement reconnue, son immense popularité et sa large diffusion en Algérie ont conduit à une appropriation linguistique. Ainsi, au quotidien, il est fréquent d'entendre les Algériens utiliser l'expression « la Vache qui rit » pour parler de tous les fromages en portion, indépendamment de la marque réelle. Cette utilisation illustre la forte empreinte de la marque « La Vache qui rit » dans les habitudes de consommation algériennes, où elle est devenue une référence familière au même titre que d'autres marques alimentaires bien établies comme Président ou Tiptop....

34- Yago

Bien que "yago" ait une sonorité française, en Algérie, il désigne spécifiquement une boisson lactée liquide populaire produite par la société "Soummam", proposée en différents goûts. Cependant, la large consommation et l'implantation précoce du "Yago" de Soummam dans le marché algérien ont conduit à un phénomène linguistique courant. Les Algériens utilisent souvent le terme "Yago" de manière familière pour désigner n'importe quel type de yaourt liquide, quelle que soit sa marque réelle. La prédominance du "Yago" de Soummam, étant peut-être le premier yaourt liquide largement connu dans le marché, a fait en sorte que son nom de marque est devenu un descripteur générique pour toute la catégorie de produits de yaourts liquides.

35- Jumbo

En Algérie, l'appellation « jumbo » est couramment utilisée pour désigner les cubes d'épices de la marque Jumbo, au point où le nom de la marque est devenu un hyperonyme pour ce type de produit. Bien que Jumbo soit effectivement une marque qui propose une variété de produits alimentaires, notamment des bouillons cubes et des épices, et beaucoup d'autres. Dans le contexte algérien, l'emploi du mot « jumbo » fait quasi systématiquement référence aux cubes d'épices produits par cette marque. Cette appropriation linguistique témoigne de la forte présence et de la popularité des cubes d'épices de Jumbo dans les habitudes culinaires algériennes, où ils sont devenus un ingrédient de base dans de nombreuses préparations.

36- Iphone

L'appellation "iPhone" en tant que lexie française combine l'initiale " i," à l'époque de son lancement, Apple lui attribuait une richesse de significations allant de l'individu à l'inspiration en passant par l'instruction et l'information, avec le terme anglais "phone" qui signifie téléphone. L'usage courant observe une appropriation notable de la marque, particulièrement chez les jeunes, où "mon iPhone" tend à se substituer à l'expression générique "mon téléphone." Ce phénomène, potentiellement attribuable à la perception de qualité supérieure et à la popularité de la marque Apple, témoigne d'une influence marketing significative au point d'intégrer un nom propre de produit dans le langage courant comme un terme désignant une catégorie d'objets.

37- Thon

En français, le terme "thon" désigne spécifiquement un poisson océanique de grande taille appartenant à la famille des scombridés et reconnu pour sa comestibilité. Cependant, dans le contexte algérien, l'usage de cette lexie s'est élargi pour désigner de manière générique tout type de poisson en conserve. Cette extension de sens pourrait s'expliquer par l'histoire des produits alimentaires disponibles, où les conserves de thon ont pu être parmi les premières et les plus répandues, entraînant ainsi une association forte entre le terme "thon" et la catégorie des poissons en conserve dans son ensemble au sein de cette communauté linguistique.

38- Chapeau

Le mot français « chapeau », désigne un couvre-chef et est devenu au fil du temps un accessoire de mode, est fréquemment utilisé de manière générique dans le contexte algérien pour faire référence à tout type de couvre-tête. Ainsi, qu'il s'agisse d'un béret, d'une casquette, d'un bonnet ou de tout autre modèle, nous entendons souvent le terme « chapeau » employé pour désigner l'objet dans son ensemble (bonnet, chapeau de soleil,...) Cette simplification linguistique témoigne d'une généralisation du terme, où le mot « chapeau », bien que désignant techniquement un type spécifique de couvre-chef, est devenu un terme ombrelle pratique pour désigner tous les articles que l'on porte sur la tête.

39- Chaussure

Le mot "chaussure", d'origine française, dérive du verbe "chausser" et remontant au latin "calceare", qui signifie "mettre des souliers", il témoigne de la fonction première de cet élément vestimentaire : la protection des pieds. Dans le contexte algérien, le terme "chaussure" fonctionne comme un hyperonyme pratique, un terme général englobant une

variété de modèles pouvant être des escarpins, des ballerines des sandales, des baskets,... Ainsi, bien que l'on puisse posséder une collection de types de chaussures spécifiques, l'usage courant, notamment en Algérie, privilégie souvent l'expression englobante "mes chaussures" plutôt que de préciser "mes escarpins" ou "mes baskets"..., illustrant ainsi la praticité et la compréhension générale de ce terme fondamental pour désigner ce qui recouvre les pieds.

2.2. Hyperonymes arabes/kabyles

40- Riha

Le terme « Riha » vient du terme arabe « ريح », désignant ce qui émane une odeur, qu'elle soit agréable ou désagréable. En français, on pourrait traduire ce concept par le mot " senteur " ou " odeur " selon le contexte. Ce terme est utilisé dans le contexte algérien pour englober une large gamme de produits et de perceptions olfactives, allant des parfums et déodorants aux brumes corporelles et à toute autre chose qui dégage une fragrance. Ainsi, « Riha » est un terme général pour désigner l'émanation olfactive, qu'elle soit plaisante ou non.

41- Adidas

Dans la région d'Oran en Algérie, il est courant d'entendre l'expression « l'adidas ta3i », qui signifie littéralement « mes Adidas », pour désigner de manière générale ses chaussures, quel que soit leur fabricant. Bien qu'Adidas soit à l'origine un nom de marque allemande, formé à partir du surnom « Adi » et des trois premières lettres du nom de famille « Das » de son fondateur, Adolf Dassler, son immense popularité et sa forte présence sur le marché algérien ont conduit à une appropriation linguistique. Ainsi, pour de nombreux Oranais, le terme « Adidas » est devenu synonyme de chaussure de sport, illustrant comment une marque emblématique peut finir par désigner la catégorie de produits qu'elle représente dans le langage courant.

42-Chips mehboul

Le mot « chips » est emprunté à l'anglais « chip », qui signifie à l'origine « copeau de bois ». Par extension, « chips » désigne les pommes de terre frites, coupées en fines rondelles. Dans le contexte de la communauté arabe algérienne, l'appellation « chips mehboul » est utilisée de manière générique pour désigner toutes les variétés de chips disponibles sur le marché. L'ajout du terme « mehboul » dans l'expression « chips mehboul » fait référence à une marque spécifique de chips. Ainsi, bien que « mehboul » soit à l'origine un nom de marque, l'expression est employée couramment pour parler de n'importe quel type de chips.

Le nom de la marque ayant été popularisé au point de devenir un terme quasi-générique dans ce contexte linguistique particulier.

43- Sa3ida

En Algérie, le nom de la marque d'eau minérale « Saïda », qui signifie « heureuse » en arabe et s'écrit « سعيدة », est fréquemment utilisé comme hyperonyme pour désigner toute sorte d'eau minérale, qu'il s'agisse des marques Lala Khedidja, Guedila, Toudja, ou d'autres. Cette appropriation linguistique suggère que la marque Saïda a probablement été l'une des premières et des plus largement diffusées à l'échelle nationale, marquant durablement les habitudes de consommation. De ce fait, son nom est devenu une désignation familière pour l'ensemble de la catégorie des eaux minérales, un phénomène courant où une marque pionnière et populaire finit par symboliser le produit lui-même dans l'esprit des consommateurs.

44- Lhouth

Dans les communautés berbérophones et même arabophone, le terme « Lhouth », qui est l'équivalent du mot arabe « حوت », désignant une espèce animale aquatique et comestible vivant dans la mer, est souvent employé de manière générique pour faire référence à n'importe quel type de poisson. Bien qu'il existe une grande diversité d'espèces de poissons, chacune ayant sa propre appellation spécifique comme la sardine, la dorade, le saumon ou le rouget etc. l'usage courant tend à simplifier le vocabulaire en utilisant « Lhouth » comme un terme ombrelle pour désigner l'ensemble des poissons. Cette simplification linguistique est fréquente dans le langage quotidien, où un terme générique finit par englober toutes les variations d'une catégorie, facilitant ainsi la communication au sein de la communauté.

45- "Nadhaf"

Le terme " Nadhaf " est l'équivalent du mot arabe " نظيف " signifiant " propre," est à la fois le nom et le logo d'une marque spécifique d'un produit de nettoyage. Ces produits sont commercialisés pour leur efficacité, souvent dès la première utilisation, leur capacité à détartrer efficacement et leur pouvoir à éliminer les dépôts de calcaire des salles de bain, des cuisines, des robinets... Nous tenons à noter que le nom de la marque, " Nadhaf," a dépassé sa simple fonction d'identifiant d'un produit particulier. Il est devenu courant d'entendre les gens parler de produits de nettoyage en général en utilisant le terme " Nadhaf." Cela indique que la marque a atteint un niveau de reconnaissance tel que son nom est désormais souvent utilisé comme un terme générique pour décrire les produits de nettoyage. L'efficacité perçue

et peut-être l'usage répandu de la marque " Nadhaf " ont probablement contribué à ce glissement linguistique au sein de la communauté.

46- Dwa

Le terme " Dwa" est d'origine arabe, dérivé du mot " دوا ", qui désigne une substance ou une composition présentée pour ses propriétés curatives ou préventives contre les maladies humaines. Au sein de la communauté berbérophone, et même arabophone, cette appellation a pris une signification plus large, étant couramment utilisée pour parler de médicament en général. Ainsi, bien qu'il existe de nombreuses marques spécifiques de médicaments pour chaque maladie, le terme générique " dwa " est fréquemment employé pour désigner n'importe quel type de médicament, reflétant une simplification linguistique où le terme d'origine arabe est devenu le mot usuel pour cette catégorie de produits de santé.

47- Azul

Le terme " Azul " est une salutation kabyle polyvalente, utilisée pour dire " salut ", " bonjour ", " bonsoir ", et bien d'autres formes. Ce mot trouve ses racines dans la langue kabyle, dérivant du verbe " az " qui signifie " approcher " et du nom " ul " qui veut dire " cœur ". Par conséquent, " azul " porte en lui le sens littéral de "approche le cœur", exprimant une idée d'accueil chaleureux et sincère. Bien qu'elle provienne de la culture kabyle et soit intrinsèquement liée à la langue, la popularité de cette expression s'étend au-delà des locuteurs natifs. Il est fréquent d'entendre " azul " dans le contexte algérien utilisé par des personnes ayant une maîtrise partielle ou même nulle de la langue kabyle, et cela pour dire toutes sortes de salutations (bonjour, bonsoir,...), témoignant de son adoption et de sa compréhension générale au sein de la communauté. Sa simplicité et sa profonde signification culturelle en ont fait une salutation courante et appréciée pour toutes les occasions.

48- Cachir ou Kachir

Le terme "Cachir" est un terme couramment employé en Algérie pour désigner une variété de charcuteries transformées, incluant le salami, les pâtés (qu'ils soient au fromage, de volaille, au poulet fumé, etc.). Ce mot trouve son origine dans l'arabe algérien, lui-même dérivé de l'hébreu "casher", qui signifie propre à la consommation. Le cachir est un produit alimentaire préparé à base de viande de bœuf ou de poulet, souvent présenté sous forme de saucisson. L'usage de "cachir" s'est étendu au sein de la population algérienne, arabophone et berbérophone, au point de devenir le terme générique pour désigner toutes ses variétés

(salami, pâté fromage, pâté volaille, poulet fumé, ...), témoignant de son intégration profonde dans le langage quotidien pour catégoriser ces aliments.

49- « **lqech** »

Le mot « lqech » venant du kabyle, offre une perspective linguistique englobant sur ce que le français détaille davantage à travers le terme « vêtements ». Enraciné dans les origines berbères, « lqech » porte une signification fondamentale : un objet qui recouvre le corps. Cette définition simple, mais essentielle, s'avère être le point de départ d'un usage courant au sein de la communauté berbérophone. Là où le français dispose d'un vocabulaire riche et spécifique pour désigner chaque pièce d'habillement, pantalon, pull, chemise, robe, etc. le terme « lqech » sert d'hyperonyme pratique. Ainsi, l'expression kabyle « adelssagh lqechiw adefghagh », pourrait signifier mettre son pantalon, sa robe,... illustre parfaitement cette polyvalence. C'est un témoignage de la manière dont une langue peut privilégier une expression spécifique pour désigner une catégorie d'objets.

50- **Lkass**

Le mot kabyle « Lkass », qui se traduit en français par « Verre », porte en lui une désignation à la fois spécifique et générale. Sur le plan de sa définition matérielle, « Lkass » renvoie à cette substance manufacturée si particulière : dure mais cassante, imprimée ou transparente, dont la structure est qualifiée de « vitreuse » en raison de son agencement moléculaire désordonné, principalement composée de silicates alcalins. Le terme « Lkass » dans le contexte algérien, devient un terme générique pour désigner toute une variété d'objets en verre, qu'il s'agisse d'une modeste tasse à café, d'une chope conviviale, d'une élégante coupe,... cela témoigne la manière dont un mot unique peut englober un champ sémantique large, reflétant un usage courant et une compréhension partagée au sein d'une communauté linguistique.

51- « **Tizrith** » et « **Akebbot** »

Les deux termes, « Tizrith » et « Akebbot » venant du kabyle, désignant ce que le français nomme « veste », soulignant peut-être des nuances ou des variations culturelles au sein de la communauté berbérophone. Quoi qu'il en soit, ces deux mots d'origine kabyle convergent vers la signification française, vêtement à quatre pans, muni de poches qui couvre le corps. Ce qui est particulièrement pertinent, et suit la logique que nous avons observée avec d'autres termes, c'est l'usage englobant de « Tizrith » ou « Akebbot », chacun dans une région différente, dans le contexte berbérophone. Ces appellations servent d'hyperonymie pour

désigner une variété de types de vestes, qu'il s'agisse d'un manteau, une doudoune, une veste de sport,... Les deux termes « Tizrith » et « Akebbot » fonctionnent comme des hyperonymes commodes, permettant à la communication de se concentrer sur la catégorie générale du vêtement extérieur porté généralement en hiver, couvrant le haut du corps, sans nécessairement spécifier le modèle précis à chaque instance.

3. Résultats

Nos observations ont révélé une prédominance de la langue française pour les hyperonymes (termes génériques) désignant des unités spécifiques par les locuteurs algériens. Un exemple frappant de ce phénomène est l'utilisation de l'expression « jus d'oranges ». Nous entendons, généralement chez les personnes âgées, une tendance à employer spontanément cette expression pour désigner n'importe quel type de jus de fruit, et non seulement le jus à base d'oranges. Cette généralisation de l'hyperonyme « jus d'oranges » pour désigner une large variété de jus pourrait s'expliquer par un contexte historique lié à la production et à la consommation initiale de jus en Algérie. Ce qui donne qu'à un moment donnée la communauté algérienne ne connaissait que le jus à base d'oranges.

Quant à la langue arabe et le kabyle, prennent la deuxième place dans l'usage d'hyperonymes (termes génériques) dans le contexte linguistique algérien.

Conclusion générale

Notre démarche de recherche, centrée sur la compréhension approfondie de l'utilisation des hyperonymes (termes génériques) et hyponymes (termes spécifiques) par les locuteurs algériens au sein de leur répertoire linguistique multiforme. Notre recherche ouvre des perspectives éclairantes sur l'interaction complexe entre cognition, motivations linguistiques et contexte socioculturel. Les deux questions fondamentales que nous avons posées dans notre problématique constituent le socle d'une investigation qui se révèle riche en implications pour la linguistique, la psycholinguistique et les études sociolinguistiques.

A l'issue de notre étude des 51 termes collectés, nos attentes initiales se sont avérées correctes dans environ la moitié des cas. L'analyse soigneuse de chaque hyperonyme de notre corpus a joué un rôle important dans cette confirmation, nous permettant de valider la pertinence de nos hypothèses du départ.

Les hypothèses que nous avons formulées offrent un cadre interprétatif initial pour appréhender la complexité de cette réalité linguistique. L'idée que le contexte de communication influence l'adaptation de l'usage des hyperonymes (termes génériques) et hyponymes (termes spécifiques) à en raison du contact fréquent entre deux ou plusieurs langues, suggère une flexibilité cognitive chez les locuteurs algériens.

Par ailleurs, l'hypothèse liant la généralisation à la popularité d'une marque, met en lumière un phénomène linguistique courant où un nom propre acquiert une valeur générique, facilitant la communication et évoquant une compréhension partagée au sein d'une communauté linguistique donnée. Cette démarche, potentiellement amplifié par l'univers médiatique et commercial, témoigne de la manière dont les dynamiques socioculturelles peuvent former et façonner l'évolution sémantique des termes et influencer les pratiques linguistiques quotidiennes.

La diversité et la richesse des dialectes et des langues parlées en Algérie, généralement l'arabe dialectale, le kabyle et le français, pourraient effectivement engendrer une utilisation spontanée des hyperonymes (termes génériques) comme une stratégie de simplification ou d'union interlinguale (entre plusieurs langues). Face à une variation lexicale entre les régions ou les langues pour désigner un même référent spécifique, l'emploi d'un hyperonyme (terme générique) partagé entre plusieurs locuteurs dans une communauté, pourrait faciliter la compréhension mutuelle et minimiser les risques d'ambiguïté entre eux.

Dans le contexte algérien, le phénomène de généralisation sémantique, où un hyponyme (terme spécifique) pouvant être en français, en arabe ou même en kabyle, acquiert un sens plus large et générique dans l'usage quotidien, se manifeste comme une adaptation linguistique ancrée généralement dans le domaine socio-économique et les habitudes de consommation.

L'usage des hyperonymes (termes génériques) au détriment des hyronymes (termes spécifiques) dans le contexte algérien constitue un aspect linguistique et socioculturel significatif, révélateur de plusieurs dynamiques dans la société. En effet, que ce soit dans les interactions ou conversations quotidiennes, les médias, le commerce,..., nous observons une tendance marquée à employer des hyperonymes (termes génériques) pour désigner des entités spécifiques.

Nous constatons un processus notable de généralisation sémantique où des hyronymes (termes spécifiques) issus généralement de la langue française étendent leur signification au-delà de leur acceptation d'origine pour désigner des catégories plus larges d'objets dans l'usage quotidien algérien. Ce phénomène linguistique, ancré dans le contexte socio-économique et les habitudes culturelles spécifiques à une région, témoigne d'une adaptation spontanée de la langue française dans le parler algérien.

Cette pratique peut s'expliquer par plusieurs facteurs. D'abord, elle reflète un processus de généralisation linguistique où un terme bien connu, souvent le premier introduit ou le plus répandu dans l'imaginaire collectif, devient un référent générique. Ce phénomène est souvent accentué par un manque de sensibilisation lexicale, une pauvreté linguistique dans certains domaines, ou encore par l'héritage colonial (productions pionnières) qui a ancré certaines marques françaises dans le quotidien linguistique algérien.

Ensuite, sur le plan socioculturel, cette généralisation peut se révéler aussi des pratiques de consommation et de représentation de la modernité. Les Algériens ont tendance à identifier un produit ou un service à une marque novatrice ou pionnière, attribuant à cette dernière une valeur symbolique de luxe, de qualité et de fiabilité. Cela peut parfois causer des reculs de l'émergence de nouvelles marques ou d'alternatives locales, car elles sont souvent constatées étant des " copies " de l'original, même dans le cas où elles sont de qualité comparable.

Quant au point de vue économique, vu que l'utilisation des hyperonymes (termes génériques) est souvent présente dans les nomenclatures des produits d'utilisation quotidienne, ce qui donne que leurs usages a un impact non négligeable. Il peut entretenir une

dépendance envers certaines autres marques ou produits étrangers, nuisant ainsi à la valorisation des productions nationales.

L'histoire de la popularité des produits de certaines marques généralement luxueuses et les dynamiques d'influence contribuent à ce phénomène lexical. Ainsi, des noms propres ou même des désignations spécifiques peuvent évoluer pour prendre place en temps qu'hyperonymes (termes génériques) au sein de la communauté linguistique algérienne. Cette évolution sémantique illustre la fluidité de la langue et sa capacité à s'adapter aux interactions quotidiennes entre les locuteurs.

Cette réinterprétation lexicale témoigne de la dynamique vivante de la langue, où les contextes locaux et les réalités matérielles façonnent l'usage de mots importés, créant ainsi des spécificités linguistiques au sein de la communauté linguistique algérienne. Ces généralisations ne sont pas de simples erreurs de langage, mais plutôt elles reflètent une appropriation culturelle et une évolution sémantique, enrichissant la diversité des usages d'une langue.

Enfin, l'idée que l'emploi des hyperonymes (termes génériques) puisse être une manière pour éviter les confusions, notamment dans des contextes où les spécifiques varient d'une région à une autre, souligne une fonction pragmatique essentielle du langage. Dans un pays qualifié par une richesse linguistique et dialectale tel que l'Algérie, le recours à un hyperonyme (terme générique) peut agir comme un point central stable et compréhensif, permettant une communication efficace au-delà des particularismes locaux et des variations terminologiques.

Bibliographie

- Amara, A. (2010). *Langue maternelles et langues étrangères en Algérie : conflit ou cohabitation ?* Synergies Algérie, n°11, 121-125. Disponible en ligne sur : <https://gerflint.fr/Base/Algerie11/abderrezak.pdf> (consulté le 11/02/2025).
- Bahloul, N. (2009). *L'arabe dialectal, un outil pour une intercompréhension en classe de langue.* Synergies Algérie, n°4, 255-263. Disponible en ligne sur : <https://gerflint.fr/Base/Algerie4/bahloul.pdf> (consulté le 23/03/2025).
- Baylon, Ch. (1996). *Sociolinguistique société, langue et discours*, Nathan.
- Baylon, Ch. (2005). *Sociolinguistique*, Armande Colin, Paris,
- Bouamrane, A. (2002). *Variation dans les emprunts arabes à la langue française en Algérie.* Revue Maghrébine des Langues RML1, 2002. Disponible en ligne : <file:///C:/Users/PC/Downloads/variation-dans-les-emprunts-arabes-a-la-langue-fran%C3%A7aise-en-algerie.pdf> (consulté le 23/03/2025).
- Boulouika, Z. (2019). *Appropriation de la variation sociolinguistique par les apprenants de français langue étrangère.* El-Tawassol: Langues et Littérature. Disponible en ligne sur : <https://asjp.cerist.dz/en/article/113698> (consulté le 07/02/2025).
- Chahbari, H. (2017). *Mille ans d'existence de la lexicographie amazighe : une quête identitaire inachevée.* Sciences du langage, Maroc. Disponible en ligne sur : <https://asjp.cerist.dz/en/article/123879> (consulté le 04/02/2025).
- Charmeux, É., et al. (2002). *(Se) construire un vocabulaire en langues.* Vol17, N° 3, 879-892. Chronique sociale.
- Choi-Jonin, I. & Delhay, C. (2005). *Introduction à la méthodologie en linguistique : Application au français contemporain (Nachdr.).* Presses Univ. De Strasbourg.
- Dotoli, G. & Bocuzzi, C. (2012). *Définition et dictionnaire.* Hermann.
- Dubois, J et Al. (1973). *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris.
- Fetha, Maissa Nour El Houda. (2022). *Le parler jeune algérien comme un objet social et un objet de recherche sociolinguistique.* Disponible en ligne sur : <https://asjp.cerist.dz/en/article/205261> (consulté le 07/02/2025).
- François, F. (1980). *Linguistique*, (1. éd). Presses universitaires de France.
- Granduillaume, G. (1983). *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Maisonneuve et Larose, Paris.

- Hachette (Éd.). (1992). *Le dictionnaire du français* (2e éd. rev).
- Joëlle, T. (1982). *Introduction à la lexicologie : les structures sémantiques du lexique (article) L'information grammaticale*, pp. 37-39. Disponible en ligne sur : https://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1982_num_15_1_2340 (consulté le 05/04/2025)
- Lamarche, J. (1999-2019). *Étiquettes et Contextes*, in *Introduction aux études françaises*. Disponible en ligne sur :
- <https://ecampusontario.pressbooks.pub/french1999/chapter/etiquettes-et-contextes/> (24-02-2025).
- Lyons, J. (1978). *Eléments de sémantique*, Larousse, Paris.
- Mammeri, M. (1985). *L'expérience vécue et l'expression littéraire en Algérie*, n° 49, Montréal.
- Marie-Françoise, M & Geneviève, P. (1990). *Hypo-Hyperonymie et stratégies discursives*. Paris.
- Moustiri, Z. (2022). *La sociolinguistique : émergence d'une nouvelle discipline ou (clonage) de la linguistique ?*, Vol 1, N° 1, 64-79. Disponible en ligne :
- <https://asjp.cerist.dz/en/article/206657> (consulté le 23/03/2025).
- Oleron, P. (1967). *L'acquisition du langage*, in *Bulletin de psychologie*, tome 20 n°262, 1416-1427. Disponible en ligne sur : file:///C:/Users/CFSC/Downloads/bupsy_0007-4403_1967_num_20_262_7441.pdf (Consulté le 12/03/2025)
- Ould-Braham, O. & Souag, L. (2022). *Pour une histoire de la langue berbère dans sa diversité et sa complexité. Étude et document berbère*, n°45-46 (1), 5-35.
- Peeters, P. (2000). *Théories contemporaines du changement sémantique*, tome IX, pp 183. Disponible en ligne sur :
- https://books.google.dz/books/about/Th%C3%A9ories_contemporaines_du_changement_s.html?id=BIaDy2fBi6UC&redir_esc=y (consulté le 27/02/2025)
- Pierre, L. (1990). *L'hyperonymie dans la structuration des terminologies*. Armand colin.
- Rey-Debove, J. (1970). *Le domaine du dictionnaire*. Langage. Paris. Disponible sur : https://www.persee.fr/doc/lge_0458-726x_1970_num_5_19_2589 (consulté le 21/03/2025).

-Rey-Debove, J., & Heinz, M. (Éds.). (2009). *Le dictionnaire maître de langue : Lexicographie et didactique ; actes des « Deuxièmes Journées Allemandes des Dictionnaires » à la Mémoire de Josette Rey-Debove*. Journées allemandes des dictionnaires, Berlin. Frank & Timme. Disponible en ligne : https://books.google.dz/books/about/Le_dictionnaire_ma%C3%AEtre_de_langue.html?id=eviJDwAAQBAJ&redir_esc=y (consulté le 20/03/2025).

-Saadi, Dj. (1995). *Note sur la situation sociolinguistique en Algérie. La guerre d'Algérie*. Disponible en ligne sur : https://www.persee.fr/doc/linx_0246-8743_1995_num_33_2_1397 (Consulté le 17/04/2025).

-Saad-Zoy, S., Bouchard, J., & UNESCO (Éds.). (2010). *Les droits culturels au Maghreb et au Égypte*. United Nations Educational, Scientific, and Cultural Organization.

-Samhoudi, A. M. (2016). *La compétence lexicale en français langue seconde (FLS)*.

-Taleb El Ibrahimi, K. (1997). *Les Algériens et leur(s) langue(s)*. Dar El Hikma.

-Robert, P. (Éd.). (1986). *Micro Robert : Dictionnaire du français primordial. T. 1: A à L.* Robert.

-Neveu, F. (2004). *Dictionnaire des sciences du langage*. Armand Colin.

-Chachou, I. (2013). *La situation sociolinguistique de l'Algérie : Pratiques plurilingues et variétés à l'œuvre*. L'Harmattan.

-Lehmann, A. & Martin-Berthet, F. (2018). *Lexicologie : Sémantique, morphologie, lexicographie* (5e édition). Armand Colin

-Polguère, A. (2003). *Lexicologie et sémantique lexicale : Notions fondamentales* (Troisième édition). Les Presses de l'Université de Montréal. Disponible en ligne sur :

https://books.google.dz/books/about/Lexicologie_et_s%C3%A9mantique_lexicale.html?hl=fr&id=rI74jhDqso4C&redir_esc=y (consulté le 21/02/2025).

-Blanco, X., & Sfar, I. (Éds.). (2018). *Lexicologie(s) : Approches croisées en sémantique lexicale*. Peter Lang.

- Sarfati, G. É. (Éd.). (2008). *Discours et sens commun*. Larousse

-Bernous, R. (2023). *Etude sociolinguistique des emprunts lexicale dans le discours journalistique. « Cas du quotidien : Le soir d'Algérie. »*. (Mémoire de master, université

Mohamed Khider Biskra.). Disponible en ligne sur : <http://archives.univ-biskra.dz/handle/123456789/27222>. (Consulté le 17/04/2025).

- Menad, I. (2016). *Les représentations sociolinguistiques du français chez les étudiants de 1^{ère} Année langue française* (mémoire de master, université d'Abdelhamid ibn Badis).

Disponible en ligne : <http://e-biblio.univ-mosta.dz/bitstream/handle/123456789/7016/Im%C3%A8ne%20m%C3%A9moire%20corrig%C3%A9.pdf?sequence=1&isAllowed=y> (consulté le 06/03/2025).

- Polguère, A. (2016). *Lexicologie et sémantique lexicale : Notions fondamentales* (Troisième édition). Les Presses de l'Université de Montréal.

Table des matières

Table des matières

[Remerciements](#)

[Dédicaces](#)

INTRODUCTION GÉNÉRALE	9
1. Présentation du sujet	9
2. Motivations et choix du sujet de recherche	10
3. Problématique	11
4. Hypothèses	11
5. Présentation du corpus et démarches d'analyse	12
6. Plan de travail	13
CHAPITRE I : CADRE THÉORIQUE ET CONCEPTS DE BASE	14
1. Disciplines et approches de recherche	15
1.1. Lexicologie	15
1.2. Sémantique	16
1.2.1. Évolution de la sémantique	16
1.2.2. Lexico-sémantique	21
1.3. Sociolinguistique et le multilinguisme	22
2. Concepts de base de la recherche	24
2.1. Unité lexicale	24
2.2. Lexique	26
2.3. Vocabulaire	29
2.3.1. Vocabulaire actif vs vocabulaire passif	31
2.4. Séries lexicales	32
2.4.1. Hyperonymie vs hyponymie	33
2.5. Dictionnaire	35
2.5.1. Dictionnaire de langue (monolingue)	36
2.5.2. Dictionnaire bilingue	36

<u>2.5.3. Dictionnaire encyclopédique</u>	36
<u>2.6. Sens lexicographique</u>	36
<u>2.7. Usage social</u>	37
<u>3. Situation sociolinguistique en Algérie</u>	38
<u>3.1. Langues parlées en Algérie</u>	39
<u>3.1.1. Langue française</u>	40
<u>3.1.2. Langue berbère (tamazight)</u>	41
<u>3.1.3. Arabe dialectal (algérien)</u>	42
 <u>CHAPITRE II : ANALYSE DU CORPUS</u>	44
<u>1. Présentation du corpus et démarche d'analyse</u>	45
<u>2. Analyse du corpus</u>	45
<u>2.1. Hyperonymes français</u>	45
<u>2.2. Hyperonymes arabes/kabyles</u>	58
<u>3. Résultats</u>	62
 <u>CONCLUSION GÉNÉRALE</u>	64
 <u>BIBLIOGRAPHIE</u>	68
 <u>TABLE DES MATIÈRES</u>	73
 <u>ANNEXES : CORPUS</u>	76

Annexes : Corpus

1- L'omo

- Le terme « OMO » est un acronyme de l'expression anglaise « old mother owl ».
- Elle signifie « vieille mère hibou », fut enregistrée en 1908 en Angleterre puis au Canada, en Autriche et en France pour désigner tous les produits de ménage en matière de propreté.
- Appellation utilisée pour le savon en poudre, bien qu'il soit une marque de produits ménagères.

2- Coca

- Mot anglais, des états unis.
- Son appellation provient de deux ingrédients utilisés dans sa composition originelle, feuille de coca et noix de kola.
- Nomenclature utilisée pour dire boisson gazeuse, quoi que ce soit le gout ou la marque, ceci peut-être relié à la première production de boissons gazeuses.

3- Isis

- Le terme « ISIS » est un dérivé du terme « iscia ».
- racine arabe qui signifie exister invariablement, avoir une existence propre, fixe et durable.
- Appellation utilisée pour tous types de savon vaisselle, souvent au contexte algérien.

4- Cuillère et ses formes

- Terme français.
- Ustensile constitué d'une partie creuse de forme ovale ou arrondie et d'un manche. Il en existe plusieurs types, cuillère à soupe, à café, à moutarde, à dessert, ...
- Dans le contexte algérien l'appellation cuillère est dirigée à toutes sortes de cuillère.

5- Couteau

- Lexie française.
- Un instrument tranchant servant à couper, composé d'une lame et d'un manche, il en existe plusieurs types tels que le couteau à trancher, à tartiner, à steak,...
- Une appellation utilisée souvent dans le contexte algérien pour dire toutes formes de couteau (à pain, à légumes, à fromage,...).

6- Train

- Lexie française.
- le mot train apparaît déjà en 1131 issu du verbe traîner, et c'est alors un convoi de bœufs, de chevaux, de chariots de voitures, qui suit de hauts personnages d'un château à l'autre, d'où l'expression, avoir grand train.
- Utilisé dans le contexte algérien spontanément, pour dire les différents types de trains, pouvant être métro, TGV, train de marchandise,...

7- Pâtes

- Le terme « pâte » vient du latin « pasta » qui signifie « pate (de farine) », il est emprunté du grec « paste », qui veut dire « bouillie ».
- Il signifie préparation plus au moins consistante, à base de farine délayée que l'on consomme après cuisson.
- Cette appellation est utilisée généralement en Algérie également en France pour parler de toute sorte des pates (maqarone et spaghetti). Par exemple (j'ai envie de manger les pates) alors ici je veux dire (j'ai envie de manger des spaghettis).

8- Bijoux

- Lexie française qui trouve son origine dans le mot celtique « Biz » qui signifie « doigt ».
- Un petit objet ouvragé, précieux par la matière ou par le travail et servant à la parure.
- C'est une appellation utilisée pour indiquer et parler de toutes sortes d'accessoires existant que ça soit en Or, en argent, fantaisie,...(les bagues, gourmettes, chaîne,...).

9- Stylo

- Lexie française, abréviation de « stylographe ».
- Il désigne instrument pour écrire à réservoir d'encre. Autrement dit, c'est un instrument servant à écrire, constitué d'un tube se terminant par une pointe et contenant une réserve d'encre.
- Ce terme est utilisé dans le contexte algérien pour généraliser tous types de stylo (stylo à bill, stylo à plume, etc.).

10- Maquillage

- Mot français, venant du verbe « maquiller » et le suffixe « âge ».

- C'est l'action ou manière de se maquiller, est l'ensemble des éléments servant à se farder.
- C'est une appellation utilisée pour parler de l'ensemble des produits pour se farder en employant le terme « maquillage », alors que chaque produit à son nom et son rôle (rouge à lèvre, anti cerne, fard à paupière, ...).

11- Boisson

- Mot français.
- Il signifie tout liquide qui se boit, est un liquide destiné à la consommation.
- C'est une appellation utilisée pour tous types de liquide consommé par l'être humain (jus, eau, café,...).

12- Ballon

- Mot français.
- Sa signification revoie à une grosse balle dont on sert pour jouer.
- Son appellation est généralisée dans le contexte algérien pour dire toutes sortes de ballons (ballon de basquet, ballon de foot, ballon de tennis, ballon billard,...).

13- Institut

- Lexie française venant du latin « institutum » qui signifie « installation, coutume ». Il vient du verbe « instituer » signifiant « construire, créer,... ».
- C'est une organisation permanente créée dans un certain but. Est un établissement de recherche, d'enseignement, de soin,...
- C'est une appellation utilisée dans différentes communautés et contextes pour indiquer toute sorte d'institut (de beauté, de formation, ...).

14- Agence

- Mot français.
- Le terme « agence » signifie l'établissement commercial servant essentiellement d'intermédiaire.
- Cette appellation est utilisée par les différentes communautés pour parler de toute sorte d'agence (de voyage, immobilière, de communication...).

15- Salle

- Mot d'origine français.

- Le terme « salle » en générale, signifie un espace clos, souvent de grande taille, couvert destiné à accueillir des personnes pour différentes activités. Elle peut avoir de différentes fonctions selon son usage, comme la salle de classe ou salle de réunion.
- Ce terme est utilisé souvent pour parler de toute sorte de salle (des fêtes, de bain, de classe,...).

16- Toyota

- Lexie française, venant d'un acronyme japonais.
- L'origine étymologique « Toyota » vient du nom de famille « Toyoda ». En 1936, le « da » est transformé en « ta ». Ce changement répond à un double objectif : différencier la dynastie familiale de l'entreprise et faciliter la prononciation du nom de la marque à l'international.
- Dans le contexte algérien c'est une appellation utilisée pour tous types de véhicule qui possède un chariot, de n'importe qu'elle marque. Et cela pourrait être lié au fait que c'était le premier véhicule connu qui possède une benne.

17- Canon

- « Canon » est un mot français, venant du grec « kanon » qui signifie « la canne » et qui lui-même vient de l'arabe « kanna » qui signifie « le roseau ». tige de roseau.
- Le mot « Canon » signifie « une tige de roseau » et aussi une pièce d'artillerie servant à lancer des projectiles lourds.
- Le terme « Canon » est utilisé dans le contexte algérien pour parler de toute sorte d'appareils à photo, alors que « Canon » est une marque. (dire mon canon, pour dire mon appareil photo).

18- PVC

- Le terme « PVC » est un signe tiré de l'expression anglaise « Poly Vinyl Chloride ».
- Il signifie le symbole international du « polychlorure de vinyle ». Il s'agit d'une matière plastique très courante. Il est formé principalement à partir de deux matières premières, 57% de sel et 43% de dérivés du pétrole.
- C'est une appellation utilisée pour tous les plafonds en PVC, alors que PVC est une matière.

19- Tisane

- Lexie française.
- Sa signification revoie à l'infusion de plantes sèches pour en faire des boissons médicamenteuses.
- Utilisation utilisée pour dire.

20- Cachemire

- Lexie française.
- Types de tissu (poils du chèvre de cachemire).
- on a tendance d'entendre les gens dire mon cachemire pour dire ma veste en cachemire (cachemire est un tissu).

21- Hermès

- Terme français.
- son appellation renvoie au proverbe antique « Hermès est à tout le monde » qui signifie « le dieu est loué pour avoir apporté la bonne fortune, le bon hasard ».
- on entend dire « mes Hermès » pour dire mes mules surtout par les créatrices de contenus (Hermès est une marque de luxe qui fabrique plusieurs articles).

22- Jus d'orange

- Mot composé, d'origine française.
- Jus qui signifie solution aqueuse obtenue à partir d'un produit par pression, et orange qui renvoie aux fruits.
- Utilisé dans le contexte algérien d'une manière spontanée, cela peut-être renvoyé à la première production de jus qui était aux oranges.

23- Nescafé

- Lexie française (Suisse).
- Il se divise en deux mots, « Nes » qui vient de Nestlé et café.
- Expression utilisée pour tout type de café instantané (maxwell, chicorée, ...).

24- Nutella

- Le mot « Nutella » vient de l'italien, il est formé à partir du mot anglais « nut » qui veut dire « noisette » et du suffixe « ella ».

- Il signifie la pâte à tartiner composée de noisettes, de cacao et d'huile de palme d'origine italienne.
- Ce mot est utilisé dans le contexte algérien pour dire la pâte à tartiner, alors qu'il existe de différentes marques (optilla, maxon, ...).

25- **Guigoz**

- Lexie française.
- Guigoz, est le nom de la personne qui a inventé ce produit.
- Pour dire lait infantile, alors que Guigoz est un laboratoire français créé par MAURICE GUIGOZ en 1908, invente en effet le premier lait infantile en poudre.

26- **Petit-suisse**

- Mot composé, d'origine française.
- Petit désigne ce qui est de taille réduite, et Suisse par rapport au pays origine du vacher avec lequel la collaboration est faite pour construire l'usine qui fabrique ce produit.
- Cette lexie est utilisée par la majorité du peuple algérien pour dire yaourt spécial enfant, alors que le petit-suisse est un fromage français de Picardie, créé dans le pays de Bray une région française par la fermière Héroult en 1850.

27- **Confiture d'abricot**

- Mot composé, d'origine française.
- Le terme confiture signifie une préparation sucrée à base de fruits réduits en purée, et abricot revoie au fruit utilisé pour préparer cette confiture.
- on entend souvent dire confiture pour la confiture d'abricot qui est la plus populaire, alors que le terme confiture désigne un mélange gélifié de sucre, de pulpe ou de purée d'une ou plusieurs espèces de fruits.

28- **Nestlé**

- Lexie française.
- Nom de celui qui a inventé cette multinationale, Henri Nestlé.
- On dit Nestlé pour le lait entier concentré sucré ou caramel utilisé pour les gâteaux, alors que Nestlé est une multinationale suisse fondée en 1873, première industrie qui a fabriquée ce produit.

29- « mon Cartier »

- Expression française.
- Cartier est le nom de la personne qui inventé cette marque de luxe.
- Expression utilisée pour dire mon collier ou mon bracelet, utilisé par les jeunes filles (, Cartier est une marque d'objets de luxe (bijoux, sacs, parfums, montres,...) française fondée en 1847 par Louis François Cartier.

30- Rolex

- Lexie française
- Rolex est une abréviation de « horlogerie exquise » ou « horlogerie extrême »
- Nous entendons dgens disent ma Rolex pour dire ma montre alors que Rolex est une marque.

31- Danone

- Lexie française.
- Appellation simplifiée de l'entreprise agroalimentaire.
- Cette appellation est généralisée pour toutes les marques des yaourts existantes en Algérie (peut-être cela est du à la qualité, et étant parmi les premiers produits alimentaires sucrés connus en algérie).

32- Sauce tomate

- Lexie française.
- Sauce qui signifie assaisonnement liquide souvent émulsionné, comprenant du sel, des épices ou des aromates. Et tomate qui renvoi au légume.
- Dans le contexte algérien l'appellation « sauce tomate » est utilisée de manière spontanée pour dire la tomate concentré.

33- La vache qui rit

- Lexie française (composé).
- Une marque de fromage très connue à travers le monde.
- Cette appellation est utilisée dans le contexte algérien pour dire tout les fromages en portions, alors qu'il en existe plusieurs.

34- Yago

- Lexie française.

- Une spécialité litière à boire de la marque algérienne « soumam », de différents gouts.
- Les algériens utilisent le terme « Yago » pour dire toutes sortes de yaourt liquide, alors que « Yago » est un produit parmi ceux de Soummam, cela peut-être dû au fait qu'est premier yaourt liquide connu. (Aladin, Danone, ...)

35- « **Jumbo** »

- Expression française.
- Epices sous forme de cubes, de différents gouts.
- Nous entendons souvent dans le contexte algérien dire « jumbo », bien que cela renvoie aux cubes d'épices de marque Jumbo, alors que Jumbo n'est qu'une marque algérienne de différents produits alimentaires.

36- **Iphone**

- Lexie française.
- Il s'avère que le « i » avait une pluralité d'autres sens dans l'esprit de la firme de Cupertino : il signifiait aussi l'individu, l'instruction, l'information et même l'inspiration, c'est ce que « Apple » montrait à l'époque. Et phone vient de l'anglais qui signifie téléphone.
- Nous entendons souvent les gens dire « mon Iphone » pour dire mon téléphone, alors qu'iphone est une marque dérivée de « Apple », généralement chez les jeunes générations.

37- **Thon**

- Lexie française.
- Poisson océanique de la famille des scombridés de grande taille, mangeable.
- Ce terme est utilisé généralement dans le contexte algérien pour dire tous types de poissons conservé, cela pourrait être expliqué au fait que le premier produit alimentaire de cet aliment était à base de thon.

38- **Chapeau**

- Lexie française
- Il désigne couvre-chef, devenu avec le temps un accessoire.
- Il est utilisé dans le contexte algérien pour désigner tous modèles de chapeaux (Beret, casquette, bonnet ...).

39- Chaussure

- Lexie française.
- Il dérive du verbe « chausser », issu du latin « calceare » qui signifie « mettre des souliers ». Est une partie du vêtement qui protège le pied.
- Cette appellation est utilisée dans le contexte algérien pour dire toutes sortes de chaussures (escarpins, ballerines, sandales, baskets,...).

40- Riha

- Equivalent au terme arabe « ريحه ».
- Le terme ci-dessus signifie ce qui sent, pouvant être bon ou mauvais.
- Utilisé pour dire que ça soit parfum, déodorant, brume,...

41- Adidas

- Lexie française.
- Confusion du surnom « adi » et la première syllabe du nom de famille « das » de celui qui a inventé la marque.
- Les arabes algérien précisément les oranais utilisent l'expression « l'adidas ta3i » pour dire mes chaussures.

42-Chips mehboul

- Le mot « chips » est d'origine anglais « chip », il signifie « copeau de bois ».
- « Chips » signifie la pomme de terre frites en mince rondelles.
- C'est une appellation utilisée par les arabes algériens pour parler de tous les chips, alors que « mehboul » n'est qu'une marque.

43- Saïda

- Equivalent de سعيدة en arabe
- Saïda pour l'eau minérale (lala khedidja, guedila, toudja,...)
- Saïda désigne « heureuse » en arabe, cette nomenclature est utilisée par tout le monde dans le contexte algérien.

44- Lhouth

- Equivalent de حوت en arabe
- Espèce animale, vis dans la mer, consommable

- Cette appellation est utilisée par la communauté berbérophone et même arabophone pour parler de tout type de poissons, alors qu'il existe plusieurs modèles (dorade, saumon, le rouget,...).

45- "Nadhaf"

- C'est l'équivalent de نضيف en arabe.
- Logo d'marque d'un produit de nettoyage qui nettoie dès le premier usage, détartrer efficacement et éliminent les dépôts de calcaire.
- Nous entendons les gens parlent des produits de nettoyage et ils utilisent souvent le mot « Nadhaf », alors que Nadhaf est le logo d'une marque d'un produit de nettoyage.

46- Dwa

- Venant du terme arabe « دواء ».
- Substance possédant des propriétés curatives destinées à guérir.
- Appellation utilisée par la communauté berbérophone pour parler de médicament en général, alors qu'il existe plusieurs marques (rapidus, doliprane, clamoxyl,...).

47- Azul

- Lexie kabyle.
- Vient du verbe kabyle « az » qui signifie approché, et « ul » qui signifie cœur.
- Utilisé par la communauté kabyle, et même souvent par les personnes qui ne maîtrisent pas la langue kabyle, car c'est une expression très populaire.

48- Cachir ou Kachir

- Kachir ou cachir, Descend de l'arabe algérien.
- Il désigne le terme « casher », qui vient de l'hébreu et qui signifie apte à la consommation.
- Expression utilisée par la majorité du peuple algérien.

49- « Iqech »

- Lexie kabyle.
- Objet de tissu couvrant le corps
- Ce terme est utilisée par la communauté berbérophone pour dire les vêtements, alors qu'il existe pas mal de modèles (pull, pantalon, ...). Par exemple on dit « adelssagh lqechiw adefghagh. » ici peut être il veut dire qu'il va mettre son pantalon.

50- **Lkass**

- Lexie kabyle, qui renvoi au verre du français.
- C'est une substance fabriquée, dure, cassante et transparente, de structure « vitreuse », il en existe plusieurs types.
- Appellation utilisée dans le contexte algérien pour indiquer toute sorte de verre (tasse à café, shop, verre à eau, etc.).

51- « **Tizrith** » et « **Akebbot** »

- Lexies kabyle, qui renvoi à une veste du français.
- Sorte de vêtement porté en hiver. Il en existe plusieurs modèles (doudoune, manteau, ...)
- Dans le contexte kabyle, nous entendons souvent dire « tizrith » ou « akebbot » pour désigner toutes sortes de vestes.

Résumé :

Les hyperonymes (termes génériques) et les hyponymes (termes spécifiques), qui représentent des relations sémantiques hiérarchiques entre les unités lexicales, sont subtilement intégrés au tissu de la communication quotidienne en Algérie, reflétant souvent le contexte multilingue et multiculturel. Un hyperonyme, étant un terme générique et large englobe divers hyponymes, qui sont des lexies plus spécifiques. Cette catégorisation est fondamentale dans les conversations de tous les jours. L'utilisation de ces relations sémantiques n'est pas toujours explicitement enseignée mais plutôt elle s'acquiert naturellement par immersion linguistique, avec des variations pouvant apparaître en raison de l'influence linguistique, du français de l'arabe dialectal, ou du kabyle et dans différentes régions algériennes. Comprendre et utiliser efficacement les hyperonymes (termes génériques) et les hyponymes (termes spécifiques) de manière spontanée permet une communication plus claire et concise dans diverses interactions sociales.

ملخص :

تُدمج المصطلحات العامة والمصطلحات الخاصة، التي تمثل علاقات دلالية هرمية بين الوحدات المعجمية، ببراعة في نسيج التواصيل اليومي في الجزائر، مما يعكس غالبا سياق المصطلحات العامة التي تشمل تحتها مصطلحات خاصة متنوعة، وهي وحدات معجمية أكثر تخصيصاً، هذا التصنيف أساسي في المحادثات اليومية متعدد اللغات والثقافات. استخدام هذه العلاقات الدلالية، يكتسب بشكل طبقي وعفويا من خلال الانغماس اللغوي، مع إمكانية ظهور اختلافات بسبب التأثير اللغوي من الفرنسية أو العربية الدارجة أو القبائلية في مناطق جزائرية مختلفة. إن فهم واستخدام المصطلحات العامة والمصطلحات الخاصة بفعالية وبشكل عفوي يسمح بتواصيل أكثر وضوحا وإيجازا في مختلف التفاعلات الاجتماعية.

Abstract :

Hyperonyms (generic terms) and hyponyms (specific terms), which represent hierarchical semantic relationships between lexical units, are subtly integrated into the fabric of daily communication in Algeria, often reflecting the multilingual and multicultural context. A hypernym, being a broad and general term, encompasses various hyponyms, which are more specific lexemes. This categorization is fundamental in everyday conversations. The use of these semantic relationships is not always explicitly taught but rather is naturally acquired through language immersion, with variations potentially arising due to linguistic influence from French, dialectal Arabic, or Kabyle in different Algerian regions. Understanding and effectively using hyperonyms (generic terms) and hyponyms (specific terms) spontaneously allows for clearer and more concise communication in various social interactions.

Mots clés : Hyperonymes, Hyponymes, Lexico-sémantique, Usage, Unité lexicale, Relation sémantique, Vocabulaire, Lexique.